

Plan de formation

relatif à l'ordonnance du SEFRI du 5 septembre 2023 sur la formation professionnelle initiale d'

horticultrice / horticulteur¹ avec certificat fédéral de capacité (CFC)

du 5 septembre 2023

N° de la profession : 17019

17020 Production de plantes

17021 Paysagisme

¹ Les termes désignant des personnes s'appliquent à tous sans distinction de genre.

Table des matières

1. Introduction	4
2. Bases de la pédagogie professionnelle	5
2.1 Introduction à l'orientation vers les compétences opérationnelles	5
2.2 Tableau récapitulatif des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle.....	6
2.3 Niveaux taxonomiques pour les objectifs évaluateurs (selon Bloom)	6
2.4 Collaboration entre les lieux de formation	8
3. Profil de qualification	9
3.1 Profil de la profession	9
3.2 Vue d'ensemble des compétences opérationnelles	11
3.3 Niveau d'exigence de la profession	12
4. Domaine de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et objectifs évaluateurs par lieu de formation	13
4.1 Compétences de base	13
4.2 Compétences opérationnelles de l'orientation Production de plantes	29
4.3 Domaines spécifiques de l'orientation Production de plantes	35
4.4 Compétences opérationnelles de l'orientation Paysagisme	44
Élaboration	54
Annexe1 : Liste des instruments servant à garantir et à mettre en œuvre la formation professionnelle initiale et à en promouvoir la qualité	56
Annexe 2 : Mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé	56

Liste des abréviations

OFEV	Office fédéral de l'environnement
OFSP	Office fédéral de la santé publique
LFP	Loi fédérale sur la formation professionnelle, 2004
OFPr	Ordonnance sur la formation professionnelle, 2004
Orfo	Ordonnance sur la formation professionnelle initiale (ordonnance sur la formation)
AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
CFC	Certificat fédéral de capacité
Ortra	Organisation du monde du travail (association professionnelle)
SEFRI	Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation
CSFP	Conférence suisse des offices de la formation professionnelle
CSFO	Centre suisse de services Formation professionnelle orientation professionnelle, universitaire et de carrière
SECO	Secrétariat d'État à l'économie
Suva	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
CI	Cours interentreprises

1. Introduction

En tant qu'instrument servant à promouvoir la qualité² de la formation professionnelle initiale d'horticulteur sanctionnée par un certificat fédéral de capacité (CFC), le plan de formation décrit les compétences opérationnelles que les personnes doivent avoir acquises à la fin de leur formation. Dans le même temps, il sert de base aux responsables de la formation professionnelle dans les entreprises formatrices, les écoles professionnelles et les cours interentreprises pour la planification et l'organisation de la formation.

Le plan de formation est aussi un guide auquel les personnes en formation peuvent se reporter.

² voir art. 12, al. 1, let. c, de l'ordonnance du 19 novembre 2003 sur la formation professionnelle (OFPr) et l'art. 9 de l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'horticultrice/horticulteur CFC (orfo).

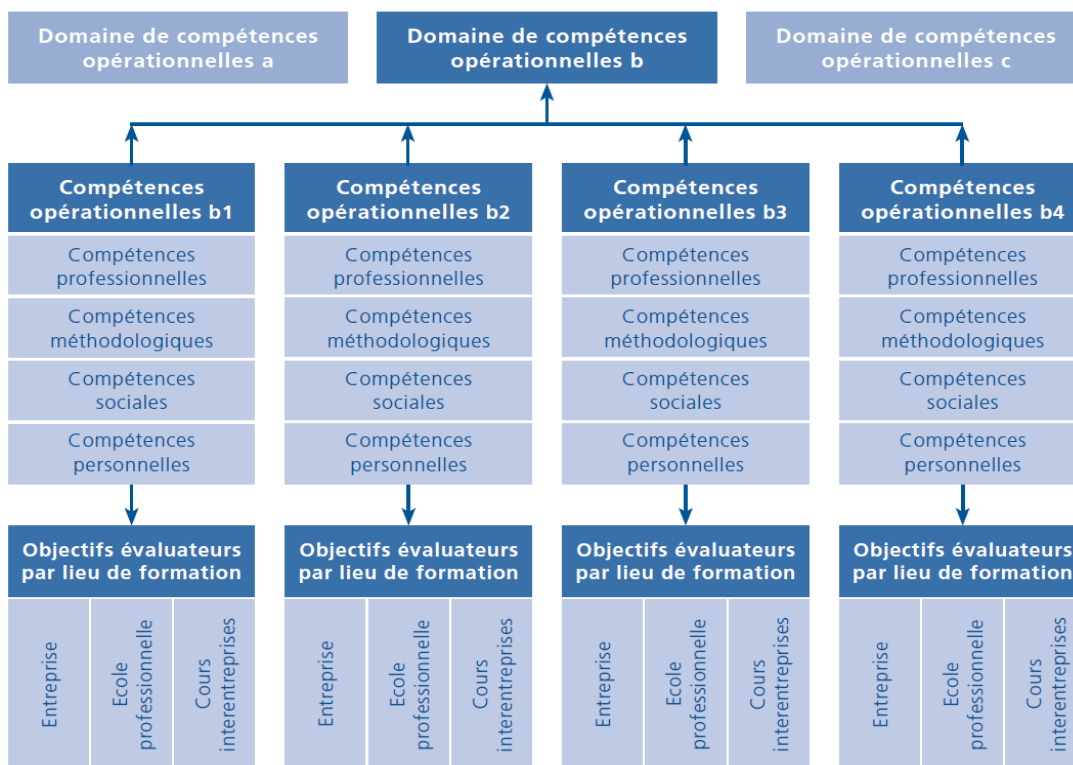
2. Bases de la pédagogie professionnelle

2.1 Introduction à l'orientation vers les compétences opérationnelles

Le présent plan de formation constitue la base en matière de pédagogie professionnelle pour la formation professionnelle initiale d'horticulteur CFC. Le but de la formation professionnelle initiale est l'acquisition de compétences permettant de gérer des situations professionnelles courantes. Pour ce faire, les personnes en formation développent les compétences opérationnelles décrites dans ce plan de formation tout au long de leur apprentissage. Ces compétences ont valeur d'exigences minimales pour la formation. Elles délimitent ce qui peut être évalué lors des procédures de qualification.

Le plan de formation précise les compétences opérationnelles à acquérir. Ces compétences sont présentées sous la forme de domaines de compétences opérationnelles, de compétences opérationnelles et d'objectifs évaluateurs.

Représentation schématique des domaines de compétences opérationnelles, des compétences opérationnelles et des objectifs évaluateurs par lieu de formation :



La profession d'horticulteur CFC comprend neuf domaines de compétences opérationnelles pour l'orientation Production de plantes et sept domaines de compétences opérationnelles pour l'orientation Paysagisme. Ces domaines définissent et justifient les champs d'action de la profession tout en les délimitant les uns par rapport aux autres.

Exemple: c. Identification, dénomination et utilisation des plantes

Chaque domaine de compétences opérationnelles comprend un nombre défini de **compétences opérationnelles**. Le domaine c «Identification, dénomination et utilisation des plantes» regroupe par exemple trois compétences opérationnelles. Ces dernières correspondent à des situations professionnelles courantes. Elles décrivent le comportement que les personnes en formation doivent adopter lorsqu'elles se trouvent dans ces situations. Chaque compétence opérationnelle recouvre quatre dimensions: les compétences professionnelles, les compétences méthodologiques, les compétences personnelles et les compétences sociales (voir chap. 2.2). Ces quatre dimensions sont intégrées aux objectifs évaluateurs.

Les compétences opérationnelles sont traduites en **objectifs évaluateurs par lieu de formation**, garantissant ainsi la contribution de l'entreprise formatrice, de l'école professionnelle et des cours interentreprises à l'acquisition des différentes compétences opérationnelles. Ces objectifs sont reliés entre eux de manière cohérente afin d'instaurer une collaboration effective entre les lieux de formation (voir chap. 2.4).

2.2 Tableau récapitulatif des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle

Les compétences opérationnelles comprennent des compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles. Pour que les horticulteurs aient d'excellents débouchés sur le marché du travail, il faut qu'ils acquièrent l'ensemble de ces compétences tout au long de leur formation professionnelle initiale sur les trois lieux de formation, c'est-à-dire aussi bien au sein de l'entreprise formatrice qu'à l'école professionnelle ou dans le cadre des cours interentreprises. Le tableau ci-après présente le contenu des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle et les interactions entre ces quatre dimensions.

Compétence opérationnelle

<p>Compétences professionnelles Les personnes en formation maîtrisent des situations professionnelles courantes de manière ciblée, adéquate et autonome et sont capables d'en évaluer le résultat.</p>	<p>Les horticulteurs CFC utilisent les termes techniques, les instruments de travail et les matériaux de manière appropriée et appliquent les normes (de qualité), les méthodes et les procédures qui conviennent. Concrètement, ils sont capables d'exécuter seuls des tâches propres à leur domaine professionnel et de réagir de façon adéquate aux exigences inhérentes à la profession.</p>
<p>Compétences méthodologiques Les personnes en formation planifient l'exécution de tâches et d'activités professionnelles et privilégient une manière de procéder ciblée, structurée et efficace.</p>	<p>Les horticulteurs CFC organisent leur travail avec soin et dans le souci de la qualité. Ils tiennent compte des aspects économiques et écologiques, et appliquent les techniques de travail, de même que les stratégies d'apprentissage, d'information et de communication inhérentes à la profession en fonction des objectifs fixés. Ils ont par ailleurs un mode de pensée et d'action systémique, et axé sur les processus.</p>
<p>Compétences sociales Les personnes en formation abordent de manière réfléchie et constructive leurs relations sociales et la communication que ces dernières impliquent dans le contexte professionnel.</p>	<p>Les horticulteurs CFC abordent leurs relations avec leur supérieur hiérarchique, leurs collègues et les clients de manière réfléchie, et ont une attitude constructive face aux défis liés aux contextes de communication et aux situations conflictuelles. Ils travaillent dans ou avec des groupes et appliquent les règles garantissant un travail en équipe fructueux.</p>
<p>Compétences personnelles Les personnes en formation mettent leur personnalité et leurs comportements au service de leur activité professionnelle.</p>	<p>Les horticulteurs CFC analysent leurs approches et leurs actions de manière responsable. Ils s'adaptent aux changements, tirent d'utiles enseignements de leurs limites face au stress et agissent dans une optique de développement personnel. Ils se distinguent par leur motivation, leur comportement au travail exemplaire et leur volonté de se former tout au long de la vie.</p>

2.3 Niveaux taxonomiques pour les objectifs évaluateurs (selon Bloom)

Chaque objectif évaluateur est évalué à l'aune d'un niveau taxonomique (6 niveaux de complexité: C1 à C6). Ces niveaux traduisent la complexité des objectifs évaluateurs. Ils sont définis comme suit:

Niveau	Opération	Description
C 1	Savoir	Les horticulteurs CFC restituent des informations mémorisées et s'y réfèrent dans des situations similaires. <i>Je cite les normes et les labels actuels relatifs à la production de plantes.</i>
C 2	Comprendre	Les horticulteurs CFC expliquent ou décrivent les informations mémorisées avec leurs propres mots. <i>Je décris le déroulement et les phases d'un entretien de vente efficace.</i>
C 3	Appliquer	Les horticulteurs CFC mettent en pratique les technologies/aptitudes acquises dans des situations nouvelles. <i>Je cultive en plein champ les plantes de la gamme spécifique à l'entreprise et j'en assure l'entretien jusqu'à la vente.</i>
C 4	Analyser	Les horticulteurs CFC analysent une situation complexe: ils la décomposent en éléments distincts, relèvent les rapports entre ces éléments et identifient les caractéristiques structurelles. <i>J'associe des plantes vivaces sélectionnées en fonction des souhaits du client et de la situation pour créer des plantations attrayantes à l'extérieur.</i>
C 5	Synthétiser	Les horticulteurs CFC combinent les différents éléments d'une situation et les assemblent en un tout. <i>Pas d'exemple pour la profession.</i>

C 6	Évaluer	Les horticulteurs CFC évaluent une situation plus ou moins complexe en fonction de critères donnés. <i>Pas d'exemple pour la profession.</i>
------------	----------------	---

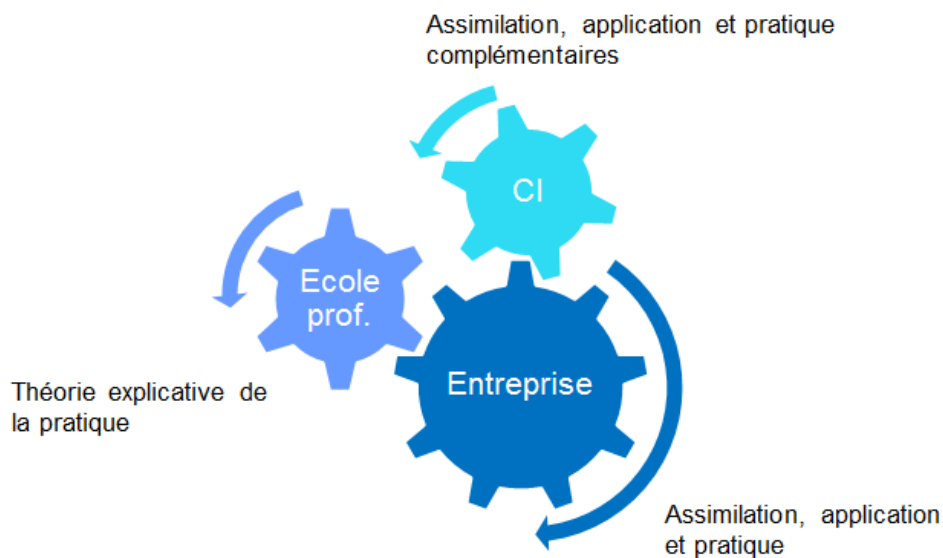
2.4 Collaboration entre les lieux de formation

La coordination et la coopération entre les lieux de formation (concernant les contenus, les méthodes de travail, la planification, les usages de la profession) sont deux gages de réussite essentiels pour la formation professionnelle initiale. Les personnes en formation ont besoin d'être soutenues pendant toute la durée de leur apprentissage afin de parvenir à faire le lien entre la théorie et la pratique. D'où l'importance de la collaboration entre les lieux de formation et de la responsabilité qui incombe aux trois lieux de formation dans la transmission des compétences opérationnelles. Chaque lieu de formation participe à cette tâche commune en tenant compte de la contribution des autres lieux de formation. Ce principe de collaboration permet à chaque lieu de formation de faire en permanence le point sur sa propre contribution et de l'optimiser en conséquence. C'est là un moyen d'améliorer la qualité de la formation professionnelle initiale.

Le rôle de chaque lieu de formation peut être résumé comme suit:

- **Entreprise formatrice:** dans le système dual, la formation à la pratique professionnelle a lieu dans l'entreprise formatrice, au sein d'un réseau d'entreprises formatrices, dans une école de métiers ou de commerce, ou dans toute autre institution reconnue compétente en la matière et permettant aux personnes en formation d'acquérir les aptitudes pratiques liées à la profession choisie.
- **École professionnelle:** elle dispense la formation scolaire, qui comprend l'enseignement des connaissances professionnelles, de la culture générale et de l'éducation physique.
- **Cours interentreprises:** ils visent l'acquisition d'aptitudes de base et complètent la formation à la pratique professionnelle et la formation scolaire lorsque cela s'avère nécessaire dans la profession choisie.

Les interactions entre les lieux de formation peuvent être représentées comme suit:



La mise en place d'une coopération réussie entre les lieux de formation repose sur les instruments servant à promouvoir la qualité de la formation professionnelle initiale (voir annexe).

3. Profil de qualification

Le profil de qualification décrit le profil professionnel ainsi que les compétences opérationnelles à acquérir et le niveau d'exigence de la profession. Il indique les qualifications que les horticulteurs doivent posséder pour pouvoir exercer la profession de manière compétente et conformément au niveau requis.

En plus de décrire les compétences opérationnelles, le profil de qualification sert de base pour l'élaboration de la procédure de qualification. Il permet en outre la classification du diplôme de la formation professionnelle correspondant dans le cadre national des certifications de la Suisse (CNC formation professionnelle) et l'élaboration du supplément descriptif du certificat.

3.1 Profil de la profession

L'activité professionnelle des horticulteurs CFC est centrée sur les plantes et leur milieu de vie naturel. Ces professionnels contribuent à la biodiversité et à l'utilisation durable des ressources. Les horticulteurs CFC produisent et vendent des plantes ou aménagent des milieux de vie en extérieur et en intérieur. Ils travaillent à la fois en équipe et de manière autonome. Ils dirigent également d'autres employés. Leur enthousiasme pour la profession s'exprime dans l'envie d'aménager et d'entretenir activement les milieux de vie, de connaître les plantes et leurs besoins, de comprendre les cycles de la nature et d'informer sur ce sujet.

Domaine d'activité

Orientation Production de plantes

Les horticulteurs CFC de l'orientation Production de plantes multiplient et cultivent des plantes. Leur activité se déroule aussi bien en plein air que dans des serres, généralement en équipe, et consiste à s'assurer que les plantes poussent dans des conditions optimales. Les horticulteurs CFC de l'orientation Production de plantes exécutent certaines tâches précises à la main et utilisent également de grandes machines pour différents travaux. Ils prennent en charge de manière autonome les demandes des clients. Ils les conseillent, les renseignent et leur vendent des plantes, des produits et des services.

Orientation Paysagisme

Les horticulteurs CFC de l'orientation Paysagisme sont chargés d'une part de la création ou de l'extension d'espaces verts publics ou privés, d'autre part de l'entretien et de la maintenance de ces espaces verts. Ils travaillent généralement en équipe.

Sur la base des plans ou des idées des clients, ils aménagent et plantent des surfaces végétalisées et construisent des chemins, des revêtements de sols, des murs et d'autres ouvrages de l'aménagement paysager. Ils travaillent en plein air par tous les temps et utilisent, outre leur propre force physique, différents outils, engins et machines.

Principales compétences opérationnelles

Orientation Production de plantes

Les tâches principales des horticulteurs CFC de l'orientation Production de plantes sont la préparation du travail, le semis, la multiplication des plantes, leur culture, leur entretien, de même que le contrôle, le tri et la préparation des plantes en vue de la vente.

Les horticulteurs CFC de l'orientation Production de plantes répondent de leur propre chef aux questions et demandes des clients. Ils conseillent les clients dans le choix de plantes adaptées et sur la manière de les soigner, proposent des produits complémentaires et concluent la vente.

Les horticulteurs CFC de l'orientation Production de plantes possèdent des connaissances approfondies sur les plantes, sur les éventuels ravageurs et maladies, ainsi que sur les organismes auxiliaires qui permettent de les neutraliser. Ils peuvent ainsi éviter ou réduire les pertes et les dommages aux plantes produites. Les prescriptions légales en la matière sont également d'une importance capitale. Dans les tâches de production des plantes, mais aussi lors du conseil à la clientèle et lors de la vente, les horticulteurs CFC de l'orientation Production sont capables de réagir avec souplesse aux demandes les plus diverses des clients. L'utilisation de différents produits et moyens techniques exige des connaissances sur leurs propriétés ainsi que sur les dangers qu'ils recèlent et les mesures de protection nécessaires.

Orientation Paysagisme

Les horticulteurs CFC de l'orientation Paysagisme organisent les travaux à effectuer, préparent dans l'entreprise les plantes, les matériaux, le matériel et les instruments de travail nécessaires et les transportent

jusqu'au lieu de travail. Sur place, ils installent le chantier et prennent des mesures pour la sécurité au travail, la protection des tiers et de l'environnement. Ils exécutent les travaux d'aménagement paysager, d'entretien, de végétalisation et de soins conformément aux consignes et à la commande du client.

Les horticulteurs CFC de l'orientation Paysagisme informent les clients sur le déroulement des travaux, répondent à leurs questions et les conseillent sur l'entretien des surfaces végétalisées et des plantes ainsi que sur l'entretien des installations.

Ils se servent de leur connaissance des besoins et des propriétés des plantes pour les utiliser et les entretenir correctement. L'utilisation de différents matériaux et produits exige des connaissances sur leurs propriétés et les prescriptions d'utilisation qui les concernent, ainsi que sur les dangers qu'ils recèlent et les mesures de protection qui s'imposent.

Exercice de la profession

Le travail dans les jardinerie et les entreprises de paysagisme exige un degré élevé d'autonomie et de responsabilité. Grâce à l'auto-évaluation de leurs propres capacités, les horticulteurs CFC contribuent à éviter les accidents du travail. Ils sont conscients des dangers liés à la manipulation des machines, matériaux et moyens auxiliaires, et appliquent systématiquement des mesures de protection appropriées pour eux-mêmes, pour les personnes tierces et pour l'environnement. Ils travaillent de la manière la plus rationnelle possible et optimisent le déroulement des travaux si nécessaire. Les horticulteurs CFC sont en mesure de prendre des décisions dans le cadre de leurs compétences et de communiquer ces décisions. Le travail en équipe requiert un esprit critique, de l'empathie ainsi que la capacité à coopérer. Tant dans l'orientation Production que dans celle de Paysagisme, les horticulteurs CFC exercent diverses activités de manière autonome dans le cadre du processus de travail global.

Au travail, les horticulteurs CFC gardent toujours à l'esprit l'influence de leur action sur les étapes de travail ultérieures, sur l'environnement et sur les autres membres de leur équipe.

Importance de la profession pour la société, l'économie, la nature et la culture

Outre les plantes, les horticulteurs CFC travaillent avec différents matériaux, naturels et synthétiques. Ils agissent en contact étroit avec la nature et évitent les actions nuisibles à l'environnement. Ils travaillent dans le respect de l'environnement et utilisent tous les matériaux et moyens auxiliaires de manière ciblée et écoresponsable. Ils respectent systématiquement les prescriptions et les normes.

Les horticulteurs CFC préservent et favorisent les propriétés naturelles et la santé des plantes et du sol, ainsi que les cycles naturels, en valorisant et en réutilisant les matières organiques. Ils contribuent activement à la promotion de la biodiversité en utilisant des plantes indigènes pour créer et préserver des milieux de vie respectueux de la nature.

Par leur travail dans les zones urbaines, les horticulteurs CFC aménagent et entretiennent des milieux de vie pour les végétaux et les animaux, ainsi que des espaces de rencontre et de détente pour la population.

Culture générale

L'enseignement en culture générale transmet des compétences fondamentales permettant aux personnes en formation de s'orienter sur les plans personnel et social et de relever des défis tant privés que professionnels.

3.2 Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

Domaine de compétences opérationnelles		Compétences opérationnelles					
Compétences de base	a. Service et conseil à la clientèle	a1 Identifier les besoins et recueillir les souhaits de la clientèle et organiser les démarches nécessaires.	a2 Recueillir et traiter les réclamations ou les transmettre à qui de droit.				
	b. Organisation des travaux	b1 Prendre les ordres de travail, les évaluer et clarifier toute ambiguïté éventuelle avec le supérieur responsable.	b2 Préparer les travaux et les instruments de travail nécessaires.	b3 Documenter les travaux effectués.			
	c. Identification, dénomination et utilisation des plantes	c1 Identifier les plantes, les nommer et les utiliser en respectant leurs besoins en matière d'emplacement.	c2 Préparer les surfaces pour la plantation et planter.	c3 Identifier et neutraliser les néobiotes envahissants.			
	d. Renforcement de la biodiversité et de la santé des plantes et des sols	d1 Favoriser la biodiversité et les milieux de vie respectueux de la nature.	d2 Promouvoir la santé des plantes.	d3 Traiter les plantes attaquées par des ravageurs ou atteintes de maladie.	d4 Travailler, entretenir et protéger les sols de manière durable.	d5 Valoriser les matériaux organiques et les réintroduire dans le cycle naturel.	
	e. Entretien des instruments de travail et stockage ou déplacement des marchandises	e1 Entretien des installations, les équipements, les machines et les outils de l'entreprise.	e2 Transporter les marchandises à l'aide de chariots de manutention à conducteur à pied.	e3 Trier les restes de matériaux, de matériel et de produits auxiliaires de manière à pouvoir les revaloriser, les recycler ou les éliminer.			
Production de plantes	f. Culture des plantes	f1 Préparer les surfaces de culture et les contenants en vue des travaux de semis et de plantation.	f2 Cultiver et soigner les plantes et les trier en fonction de critères de qualité et de normes produit.				
	g. Vente de plantes et d'autres articles horticoles	g1 Mener des entretiens de vente et vendre des plantes et d'autres articles horticoles.	g2 Proposer à la clientèle des produits complémentaires aux plantes et d'autres articles horticoles.	g3 Prélever dans le stock les plantes et les autres articles horticoles commandés et les préparer pour la livraison.	g4 Préparer et charger les plantes et les autres articles horticoles pour le transport.		
	h. Identification, dénomination et utilisation des plantes de l'assortiment spécifique à l'entreprise	h1 Identifier les plantes ornementales et les plantes utilitaires, les nommer et les utiliser en respectant leurs besoins en matière d'emplacement.	h2 Identifier les plantes vivaces, les nommer et les utiliser en respectant leurs besoins en matière d'emplacement.	h3 Identifier les plantes ligneuses, les nommer et les utiliser en respectant leurs besoins en matière d'emplacement.			
	i. Conduite des cultures spécifiques à l'entreprise	i1 Mettre en place et soigner les cultures de plantes ornementales et de plantes utilitaires de l'assortiment spécifique à l'entreprise.	i2 Mettre en place et soigner les cultures de plantes vivaces de l'assortiment spécifique à l'entreprise.	i3 Mettre en place et soigner les cultures de plantes ligneuses de l'assortiment spécifique à l'entreprise.	i4 Arranger les espaces et surfaces de vente au détail de manière attrayante et présenter les plantes de manière à promouvoir leur vente.		
Paysagisme	j. Réalisation et entretien des aménagements paysagers	j1 Comparer les plans d'exécution avec les conditions réelles sur le terrain et calculer les quantités de matériaux nécessaires.	j2 Préparer le chantier et piqueter l'emplacement des ouvrages sur le terrain.	j3 Effectuer les travaux de terrassement.	j4 Installer et entretenir les conduites et les autres éléments destinés à l'évacuation des eaux.	j5 Construire et entretenir les ouvrages d'aménagement paysager.	j6 Construire et entretenir le mobilier et l'équipement de jardin.
	k. Réalisation et entretien des surfaces végétalisées	k1 Recenser les plantations existantes, les protéger et les développer.	k2 Préparer les surfaces destinées aux plantations, aux gazons, aux prairies ou à d'autres semis et exécuter les travaux de plantation et de semis.	k3 Entretien des surfaces végétalisées.			

Les compétences opérationnelles dans les domaines de compétences opérationnelles visés à l'al. 1, let. a, b, c, d et e, sont obligatoires pour toutes les personnes en formation.

Les compétences opérationnelles dans les domaines de compétences opérationnelles visés à l'al. 1, let. f, g, h, i, j et k, sont obligatoires comme suit:

- pour l'orientation production de plantes: toutes les compétences opérationnelles dans les domaines de compétences opérationnelles f et g, une compétence opérationnelle du domaine de compétences opérationnelles h et une compétence opérationnelle du domaine de compétences opérationnelles i;
- pour l'orientation paysagisme: toutes les compétences opérationnelles dans les domaines de compétences opérationnelles j et k.

3.3 Niveau d'exigence de la profession

Le niveau d'exigence de la profession est décrit plus en détail dans le plan de formation avec les objectifs évaluateurs faisant partie des compétences opérationnelles dans les trois lieux de formation. En plus des compétences opérationnelles, la culture générale est dispensée conformément à l'ordonnance du SEFRI du 27 avril 2006 concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale (RS 412.101.241).

4. Domaine de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et objectifs évaluateurs par lieu de formation

Le présent chapitre décrit les compétences opérationnelles regroupées en domaines de compétences et les objectifs évaluateurs pour les trois lieux de formation. Les instruments servant à promouvoir la qualité, qui sont répertoriés dans l'annexe, viennent soutenir la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale et encourager la coopération entre les trois lieux de formation.

Pour des raisons de lisibilité, les objectifs évaluateurs sont exclusivement rédigés au masculin. Il va de soi que l'on s'adresse toujours aux personnes de sexe féminin et masculin, par exemple aux clientes et aux clients. Le terme «client» est par ailleurs expliqué dans le glossaire spécialisé.

4.1 Compétences de base

Domaine de compétence opérationnelles a: Service et conseil à la clientèle

Compétence opérationnelle a1: Identifier les besoins et recueillir les souhaits de la clientèle et organiser les démarches nécessaires.

Les horticulteurs CFC se comportent de manière correcte et adaptée à la situation. Ils rencontrent les clients à leur domicile ou à l'entreprise et recueillent leurs demandes. Ils élaborent eux-mêmes des solutions adaptées ou transmettent les demandes à la personne compétente.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
a1.1	Je m'habille conformément aux consignes en vigueur dans l'entreprise et je me comporte de manière adaptée à la situation. (C3)	Je décris l'importance de l'apparence dans le contact avec les clients. (C2)	
a1.2	J'accueille les clients de manière ouverte et agréable. (C3)	Je décris les règles de communication, ainsi que l'importance et les caractéristiques d'une attitude assurée et ouverte vis à vis des clients. (C2)	
a1.3	Je détermine les besoins du client en l'écoutant activement et en posant des questions ciblées. (C3)	Je fais la distinction entre les différentes techniques de questionnement et je décris le principe et l'utilité de l'écoute active. (C2)	Je détermine les besoins du client en l'écoutant activement et en posant des questions ciblées. (C3)
a1.4	Je documente le besoin du client de manière complète et compréhensible pour des tiers. (C3)		Je documente le besoin du client de manière complète et compréhensible pour des tiers. (C3)
a1.5	J'évalue les compétences et, si nécessaire, je transmets les demandes. (C3)		
a1.6	Je réponds de manière objective aux questions de compréhension du client. (C3)		Je réponds de manière objective aux questions de compréhension du client. (C3)
a1.7	J'informe le client sur les produits et les services de l'entreprise. (C3)		
a1.8	Je respecte les règles de conduite et les valeurs de l'entreprise et défends ses intérêts de manière convaincante vis-à-vis de tiers. (C3)		
a1.9	Dans le cadre de mes activités, je respecte les instructions du chef		

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
	d'équipe et je contribue à un climat de travail productif et à la réalisation des objectifs communs. (C3)		

Compétences opérationnelles a2: Recueillir et traiter les réclamations ou les transmettre à qui de droit.

En cas de réclamation, les horticulteurs CFC communiquent de manière objective et orientée vers la recherche de solutions. Ils documentent la situation, traitent les réclamations à la satisfaction du client ou les transmettent.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
a2.1	Je recueille les réclamations des clients, je clarifie avec eux les questions en suspens et je conviens de la marche à suivre. (C3)	J'explique l'utilité et les possibilités d'un traitement des réclamations orienté vers la recherche de solutions et j'en déduis des mesures pour maintenir la satisfaction des clients. (C3)	Je reçois les réclamations des clients, je clarifie avec eux les questions en suspens et je conviens de la marche à suivre. (C3)
a2.2	Je documente la situation de manière compréhensible pour les tiers et je clarifie les compétences pour le traitement. (C3)		
a2.3	Je clarifie les faits, élabore des solutions selon les consignes en vigueur dans l'entreprise et les explique aux clients. (C4)		J'analyse les objections et les réclamations, j'élabore des solutions, je les compare et je les explique. (C4)

Domaine de compétences opérationnelles b: Organisation des travaux

Compétence opérationnelle b1: Prendre les ordres de travail, les évaluer et clarifier toute ambiguïté éventuelle avec le supérieur responsable.

Les horticulteurs CFC reçoivent des ordres de travail écrits et oraux. Ils évaluent les tâches, s'assurent de les avoir comprises et posent des questions si nécessaires. Ils identifient les dangers potentiels.

Les horticulteurs CFC proposent des possibilités d'exécution et des processus de travail.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
b1.1	J'évalue et j'améliore ma capacité au travail, tant physique que psychique. (C3)	Je décris les critères d'évaluation de la capacité de travail et les prescriptions légales y relatives, ainsi que les mesures visant à préserver et à promouvoir la santé psychique et physique. (C2)	J'évalue et j'optimise ma capacité de travail, tant physique que psychique. (C3)
b1.2	Je recueille des ordres de travail écrits et oraux et je détermine comment procéder. (C3)	J'élabore une liste de contrôle avec des critères permettant d'évaluer les ordres de travail (faisabilité, disponibilité du matériel/matériau, personnel, instruments de travail disponibles, délais, etc.) et j'évalue des exemples d'ordres de travail à l'aide de cette liste de contrôle. (C3)	Je recueille des ordres de travail écrits et oraux et je détermine comment procéder. (C3)
b1.3	En cas de doute, je pose des questions ciblées sur l'ordre de travail jusqu'à ce que je le comprenne parfaitement et que je puisse l'exécuter. (C3)		En cas de doute, je pose des questions ciblées sur l'ordre de travail jusqu'à ce que je le comprenne parfaitement et que je puisse l'exécuter. (C3)
b1.4	J'identifie les dangers potentiels, je les élimine ou j'informe mon supérieur. (C3)		J'identifie les dangers potentiels, je les élimine ou j'informe mon supérieur. (C3)
b1.5	J'évalue si je dispose des compétences et des ressources nécessaires à l'accomplissement de l'ordre de travail. En cas de doute, je clarifie la situation avec mon supérieur. (C3)	J'explique les bases légales relatives à l'aptitude au travail (consignes relatives à la protection de la santé, à la sécurité au travail, à la protection des jeunes ; consignes relatives à la conduite de véhicules, à l'utilisation d'engins de manutention, d'engins de levage et d'appareils de levage ; condition physique et psychique, temps de repos imposé par la Loi sur le travail, etc.) (C2)	

Compétence opérationnelle b2: Préparer les travaux et les instruments de travail nécessaires

Les horticulteurs CFC aménagent le poste de travail ou le chantier conformément aux dispositions légales, aux consignes en vigueur dans l'entreprise et à l'ergonomie. Ils identifient les particularités du poste de travail, préparent le matériel et les moyens nécessaires au travail et planifient les étapes de travail.

Les horticulteurs CFC dirigent les collaborateurs qui leur sont attribués et surveillent l'exécution des travaux.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
b2.1	J'aménage le poste de travail ou le chantier conformément aux prescriptions légales et aux consignes en vigueur dans l'entreprise. (C3)	J'explique les prescriptions légales relatives à l'aménagement et à la signalisation du poste de travail du point de vue de la sécurité. (C2)	J'aménage le poste de travail ou le chantier conformément aux prescriptions légales. (C3)
b2.2	J'identifie les particularités du poste de travail (emplacement, influences, dangers) et j'en tiens compte lors de la préparation des travaux. (C3)		J'identifie les particularités du poste de travail (emplacement, influences, dangers) et j'en tiens compte lors de la préparation des travaux. (C3)
b2.3	Je choisis les matériaux, les machines, les outils et les équipements de protection individuelle (EPI) appropriés, je vérifie qu'ils sont prêts à être utilisés et je les prépare. (C3)	Je donne le nom des matériaux, des machines, des outils et des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés et je décris leurs propriétés et leurs domaines d'utilisation. (C2)	Je choisis les matériaux, les machines, les outils et les EPI appropriés, je vérifie qu'ils sont prêts à être utilisés et je les prépare. (C3)
b2.4	Lors de la préparation du travail, je prévois d'utiliser les matériaux, les matières premières et les machines de manière à préserver les ressources et l'environnement. Je prends des mesures pour limiter la consommation d'énergie et les émissions. (C3)	J'explique l'importance d'une utilisation des matériaux, des matières premières et des machines respectueuse des ressources et de l'environnement. Je décris des mesures visant à limiter la consommation d'énergie et d'eau ainsi que les émissions. (C2)	
b2.5	J'aménage le poste de travail de manière rationnelle, sûre et ergonomique et je m'équipe des EPI appropriés. (C3)	Je décris les exigences en matière de protection de la santé, de sécurité, d'EPI et d'ergonomie pour différents postes de travail et travaux. (C2)	J'aménage le poste de travail de manière rationnelle, sûre et ergonomique et je m'équipe des EPI appropriés. (C3)
b2.6	Je planifie les étapes de travail de manière rationnelle et évalue de manière réaliste le temps nécessaire à leur réalisation. (C3)		Je travaille de manière rationnelle. (C3)
b2.7	J'identifie les dangers potentiels en fonction de la situation de travail et en déduis les mesures de protection et de sécurité nécessaires. (C3)	Je décris les dangers possibles dans les situations de travail et les mesures correspondantes de protection et de sécurité. (C2)	J'identifie dangers potentiels en fonction de la situation de travail et en déduis les mesures de protection et de sécurité nécessaires. (C3)
b2.8	Je guide les collaborateurs qui me sont attribués dans les différentes étapes de travail. (C3)		
b2.9	Je surveille l'exécution des tâches et intervins si nécessaire pour les corriger (procédure, sécurité, qualité, efficacité). (C3)		

Compétence opérationnelle b3: Documenter les travaux effectués.

Les horticulteurs CFC remplissent différents documents (p. ex. bons de livraison ou fiches de préparation) conformément aux prescriptions légales et aux consignes en vigueur dans l'entreprise. Ils transmettent les documents remplis en temps voulu à qui de droit.

<i>N°</i>	<i>Objectifs évaluateurs Entreprise</i>	<i>Objectifs évaluateurs École professionnelle</i>	<i>Objectifs évaluateurs CI</i>
b3.1	Je documente l'exécution et le bouclage des commandes conformément aux consignes en vigueur dans l'entreprise. (C3)	Je décris les documents servant à documenter les ordres de travail ainsi que les exigences posées à ces documents et leur importance (utilité). (C2)	Je documente l'exécution et le bouclage des commandes conformément aux instructions. (C3)
b3.2	Je remplis des protocoles spécifiques à la branche de manière compréhensible, conformément aux prescriptions légales et aux consignes en vigueur dans l'entreprise. (C3)	Je décris les exigences légales en matière de documentation (p. ex. protection des plantes, passeport phytosanitaire). (C2)	Je remplis des protocoles spécifiques à la branche conformément aux prescriptions légales. (C3)

Domaine de compétences opérationnelles c: Identification, dénomination et utilisation des plantes

Compétence opérationnelle c1: Identifier les plantes, les nommer et les utiliser en respectant leurs besoins en matière d'emplacement.

Les horticulteurs CFC identifient les plantes à l'aide de moyens auxiliaires appropriés et les désignent par leurs noms vernaculaires et botaniques. Ils connaissent les associations végétales indigènes et identifient les plantes dans les espaces de vente, dans le jardin des clients, dans les surfaces de production et lors de l'entretien des espaces verts.

Les horticulteurs CFC évaluent les emplacements des plantes chez les clients ainsi que le comportement de croissance et de concurrence des plantes.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
c1.1		Je décris les organes des plantes et leurs caractéristiques morphologiques et anatomiques. (C2)	
c1.2		J'explique les processus physiologiques dans la plante (régime hydrique, assimilation et dissimilation, formes particulières de nutrition, etc.) (C2)	
c1.3		J'explique différentes méthodes et moyens auxiliaires pour identifier les plantes. (C2)	
c1.4	J'identifie les plantes à l'aide de moyens auxiliaires. (C3)	J'identifie les plantes à l'aide de moyens auxiliaires. (C3)	
C1.5	Je désigne les plantes par leur nom vernaculaire et leur nom botanique. (C3)	Je désigne les plantes par leur nom vernaculaire et leur nom botanique. (C3)	
c1.6	J'identifie les plantes dans les différentes phases de leur développement et je cite leurs noms vernaculaires et botaniques. (C3)	Je classe les plantes en fonction de leurs exigences et de leur forme de vie (annuelles, vivaces, ligneuses, etc.) et je cite les caractéristiques de ces plantes (hauteur, couleur de la fleur, période de floraison, comportement de croissance et de concurrence, etc.) (C2)	
c1.7		Je cite des exemples d'associations végétales indigènes avec leurs espèces typiques et en déduis les exigences en matière d'emplacement. (C3)	
c1.8	J'évalue les caractéristiques d'un site (lumière, humidité, nature du sol, exposition, altitude, température) en tenant compte du changement climatique et choisis des plantes adaptées. (C4)	Je décris les milieux de vie naturels et j'attribue les plantes aux milieux de vie en fonction de leurs exigences. (C3)	
c1.9		Je compose des mélanges de plantes en fonction du comportement de croissance et de concurrence spécifiques aux espèces. (C2)	
c1.10	J'établis des listes de plantes répondant aux souhaits des clients et adaptées à l'emplacement prévu, en consultant des sources appropriées. (C4)	J'établis des listes de plantes et des calendriers de floraison avec des images de référence. (C3)	

Compétence opérationnelle c2: Préparer les surfaces pour la plantation et planter.

Les horticulteurs CFC choisissent les mesures de préparation du sol et les appliquent. Ils effectuent les plantations en suivant les indications d'un plan. Ils entretiennent la végétation jusqu'à la remise au client.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
c2.1	Je choisis et mets en place des couches de support de végétation appropriées, si possible sans tourbe, pour différents récipients et surfaces de plantation. (C3)	J'explique la structure des couches de support de la végétation pour différents récipients et surfaces de plantation, ainsi que les possibilités pour l'irrigation. (C2)	Je choisis et mets en place des couches de support de végétation appropriées pour différentes plantations. (C3)
c2.2	J'évalue et travaille les différentes couches de support de végétation et les prépare pour la plantation prévue. (C3)	Je décris les différents outils et machines utilisés pour le travail du sol et j'explique l'importance des EPI lors de l'utilisation des outils et des machines. (C2)	J'ameublisse le sol à la machine et à la main, et je m'équipe des EPI prescrits. (C3)
c2.3	Je choisis les produits/matériaux d'amendement appropriés et je les mets en place. (C3)	Je décris différents produits/matériaux d'amendement du sol et leur utilisation. (C2)	
c2.4	Je nivelle les couches de support de la végétation conformément aux consignes en vigueur dans l'entreprise et les normes en vigueur. (C3)		Je nivelle les couches de support de la végétation conformément aux consignes et aux normes en vigueur. (C3)
c2.5	Je choisis l'engrais approprié, calcule la quantité correcte et l'applique de manière adaptée à la situation. (C4)	Je calcule la quantité d'engrais nécessaire sur la base du niveau d'approvisionnement indiqué par l'analyse du sol. (C2)	Je choisis l'engrais approprié, calcule la quantité correcte et l'applique de manière adaptée à la situation. (C4)
c2.6	Je vérifie la quantité, la qualité et l'état de santé des plantes livrées. (C3)	J'explique les signes de qualité des différentes plantes. (C2)	
c2.7	Je prépare les plantes pour la plantation, je les plante selon le plan de plantation et j'attache les plantes à un support si nécessaire. (C3)	Je décris le déroulement de la plantation, les différents types d'attaches et de dispositifs de protection. (C2)	Je prépare les plantes pour la plantation, je les plante selon le plan de plantation et j'attache les plantes à un support si nécessaire. (C3)
c2.8	Lors des travaux de plantation, j'utilise des moyens auxiliaires pour réduire la charge physique et je veille à adopter une posture ergonomique. (C3)	Je décris les mesures et les moyens auxiliaires visant à protéger ma santé et à réduire la charge physique lors des travaux de plantation. (C2)	Lors des travaux de plantation, j'utilise des moyens auxiliaires pour réduire la charge physique et je veille à adopter une posture ergonomique. (C3)
c2.9	J'entretiens les surfaces végétalisées créées jusqu'à la remise au client. (C2)	Je décris les travaux d'entretien des aménagements jusqu'à la remise au client. (C2)	

Compétence opérationnelle c3: Identifier et neutraliser les néobiotes envahissants.

Les horticulteurs CFC identifient les néobiotes envahissants et les dangers spécifiques aux espèces. Ils déterminent la méthode de lutte appropriée ainsi que les mesures et les équipements de protection qui s'imposent. Dans le cadre de la lutte contre les néobiotes, les horticulteurs CFC prennent des mesures pour empêcher la propagation.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
c3.1		J'explique la notion de néobiote envahissant et cite les sources d'information actuelles (listes/données) à ce sujet. (C2)	
c3.2		Je cite les différentes possibilités de propagation des néobiotes envahissants et je décris l'impact des néobiotes sur la biodiversité. (C2)	
c3.3	J'identifie les néobiotes envahissants à l'aide de moyens auxiliaires appropriés. (C3)	J'identifie les néobiotes envahissants à l'aide de moyens auxiliaires appropriés et j'explique les prescriptions légales en la matière. (C3)	
c3.4	Je neutralise les néobiotes envahissants et je prends les mesures de protection appropriées en fonction des dangers spécifiques à l'espèce. (C3)	J'explique les mesures de prévention et de lutte contre les néobiotes envahissants ainsi que les mesures de protection correspondantes. (C2)	
c3.5	Lors d'un accident impliquant des néobiotes envahissants (p. ex. irritation de la peau, des yeux, des voies respiratoires), je prends les mesures nécessaires. (C3)	Je décris les irritations de la peau, des yeux et des voies respiratoires dues au contact avec les néobiotes envahissants et les mesures à prendre lorsque celles-ci se produisent. (C2)	
c3.6	J'élimine les néobiotes envahissants conformément aux prescriptions légales et j'empêche leur propagation. (C3)		
c3.7	J'informe les clients sur le potentiel de propagation invasive des néobiotes et sur les mesures à prendre pour empêcher leur propagation. (C3)		

Domaine de compétences opérationnelles d: Renforcement de la biodiversité et de la santé des plantes et des sols

Compétence opérationnelle d1: Favoriser la biodiversité et les milieux de vie respectueux de la nature.

Les horticulteurs CFC reçoivent un mandat, analysent la situation, réalisent et entretiennent, de façon autonome, des milieux de vie appropriés à la flore et à la faune indigènes. Ils utilisent les matériaux de manière écoresponsable.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
d1.1	J'identifie, à l'aide de différents moyens auxiliaires, la flore et la faune indigènes présentes dans les zones d'habitation. (C4)	Je décris des moyens auxiliaires actuels pour l'identification de la flore et de la faune indigènes. (C2)	
d1.2		Je cite des exemples de milieux de vie respectueux de la nature et je décris leurs caractéristiques. (C2)	
d1.3	Je favorise la flore et la faune indigènes, leur diversité et leurs milieux de vie par des mesures appropriées. (C3)	Je décris des mesures visant à promouvoir la diversité des espèces dans les milieux de vie et les jardins respectueux de la nature. (C2)	Je favorise la flore et la faune indigènes, leur diversité et leurs milieux de vie, par des mesures appropriées. (C3)
d1.4	Je prends des mesures ciblées pour mettre en réseau les milieux de vie respectueux de la nature. (C3)	Je décris différentes mesures qui favorisent la mise en réseau des milieux de vie respectueux de la nature. (C2)	
d1.5	J'explique au client, sur l'objet, l'utilité des milieux de vie respectueux de la nature et l'importance de la biodiversité. (C4)	J'explique l'utilité écologique de la flore et de la faune indigènes ainsi que les mesures à prendre pour les préserver et les promouvoir. (C2)	
d1.6		Je décris les avantages des produits et matériaux régionaux et leur utilisation dans l'aménagement de milieux de vie respectueux de la nature. (C2)	
d1.7	Je crée et j'entretiens de petites structures pour promouvoir la biodiversité et les milieux de vie respectueux de la nature. (C3)	Je décris différentes mesures d'entretien de petites structures qui contribuent à la préservation et à la promotion de la biodiversité et des milieux de vie respectueux de la nature. (C2)	Je crée et j'entretiens de petites structures et des milieux de vie respectueux de la nature pour promouvoir la biodiversité. (C3)

Compétence opérationnelle d2: Promouvoir la santé des plantes.

Les horticulteurs CFC réalisent des milieux de vie optimaux pour les plantes, évaluent la santé et l'approvisionnement des plantes, et prennent les mesures appropriées pour les soigner et favoriser leur développement.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
d2.1		Je décris les principes qui régissent la croissance des plantes et les possibilités d'influencer cette croissance. (C2)	
d2.2		Je décris différents types d'engrais, leur effet et leur utilisation. (C2)	
d2.3		Je décris les éléments nutritifs principaux et les oligo-éléments, leur effet et leur importance pour la plante. (C2)	
d2.4		Je décris la dynamique des éléments nutritifs, les possibilités d'influencer cette dynamique et l'impact d'une mauvaise utilisation des engrais sur les plantes et l'environnement. (C2)	
d2.5	J'évalue les conditions de luminosité à l'endroit où se trouvent les plantes et je prends des mesures d'amélioration. (C3)	Je décris l'influence de la lumière sur la croissance des plantes et les mesures à prendre pour améliorer les conditions d'éclairage. (C2)	
d2.6	J'assure l'approvisionnement en eau spécifique à l'espèce. (C3)	J'explique l'importance de l'approvisionnement en eau par rapport aux caractéristiques morphologiques des plantes (quantité, continuité). (C2)	
d2.7	En cas de carence en nutriments, j'apporte à la plante la quantité nécessaire de nutriments par des mesures appropriées. (C3)	Je décris l'influence d'un approvisionnement ciblé et dosé de la plante en nutriments et cite des caractéristiques permettant de reconnaître un apport excessif ou au contraire insuffisant. (C2)	
d2.8	Je gère les cinq principaux facteurs influençant la croissance des plantes pour obtenir une croissance optimale. (C3)	Je cite les cinq principaux facteurs influençant la croissance des plantes (sol, lumière, eau, nutriments, chaleur) et je décris leur importance. (C2)	

Compétence opérationnelle d3: Traiter les plantes attaquées par des ravageurs ou atteintes de maladie.

Les horticulteurs CFC identifient les ravageurs et les maladies des plantes atteintes et les traitent avec les mesures appropriées. Ce faisant, ils agissent toujours en conformité avec les réglementations en vigueur afin de se protéger et de protéger l'environnement.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
d3.1	Je prends des mesures phytosanitaires préventives. (C3)	Je décris les mesures phytosanitaires préventives avec leurs avantages et leurs inconvénients. (C2)	
d3.2	J'identifie les ravageurs et les maladies des plantes et je prends les mesures de traitement appropriées. (C3)	Je décris les symptômes des ravageurs et des maladies visibles sur les plantes ainsi que les mesures de traitement appropriées. (C2)	J'identifie les ravageurs et les maladies des plantes et je prends les mesures de traitement appropriées. (C3)
d3.3		Je décris l'effet des mesures et produits phytosanitaires sur les plantes et l'écosystème. (C2)	
d3.4		Je cite les bases légales et décris les directives d'utilisation des produits phytosanitaires qui en découlent. (C2)	
d3.5	J'étiquette les produits dangereux conformément aux prescriptions et range correctement les récipients dans l'armoire des produits dangereux. (C2)	J'explique l'importance des indications du fabricant pour l'utilisation, la manipulation, le stockage et l'élimination des produits phytosanitaires. (C2)	J'étiquette les produits dangereux conformément aux prescriptions et range correctement les récipients dans l'armoire des produits dangereux. (C2)
d3.6	Je détermine les mesures appropriées pour lutter directement contre les plantes adventices, les ravageurs et les maladies. (C3)	Je décris des mesures appropriées pour lutter directement contre les plantes adventices, les ravageurs et les maladies. (C2)	Je détermine les mesures appropriées pour lutter directement contre les plantes adventices, les ravageurs et les maladies. (C3)
d3.7	J'utilise des produits phytosanitaires et des auxiliaires biologiques en prenant les mesures nécessaires à la sécurité au travail, à la protection de la santé et de l'environnement. (C3)	Je décris les différentes mesures et moyens de protection des plantes et les mesures nécessaires à la sécurité au travail, à la protection de la santé et de l'environnement. (C2)	J'utilise des produits phytosanitaires et des auxiliaires biologiques en prenant les mesures nécessaires à la sécurité au travail, à la protection de la santé et de l'environnement. (C3)

Compétence opérationnelle d4: Travailler, entretenir et protéger les sols de manière durable.

Les horticulteurs CFC analysent les sols et prennent les mesures appropriées pour les améliorer. Ils protègent en tout temps la ressource qu'est le sol, par exemple lors de l'utilisation de machines, d'appareils et de matériaux.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
d4.1		J'explique le lien entre la fertilité du sol et l'édaphon. (C2)	
d4.2	J'analyse des sols et des substrats à l'aide de méthodes simples et, sur la base des résultats, j'évalue leur aptitude à accueillir des plantes. (C4)	Je décris des méthodes simples d'analyse des sols. (C2)	J'analyse des sols et des substrats à l'aide de méthodes simples et, sur la base des résultats, j'évalue leur aptitude à accueillir des plantes. (C4)
d4.3	J'analyse et j'évalue les sols et je détermine les mesures appropriées pour le travail et l'amélioration des sols. (C4)	J'explique la structure et l'importance du sol en tant que facteur de croissance pour les plantes et je décris les critères d'évaluation d'un sol. (C2)	
d4.4	Je travaille les sols à l'aide de méthodes et de moyens appropriés. (C3)	Je décris l'effet, les avantages et les inconvénients ainsi que la durabilité de différentes mesures de travail du sol. (C2)	Je travaille les sols à l'aide de méthodes et de moyens appropriés. (C3)
d4.5	J'ajoute au sol les matériaux appropriés pour l'amender, sur la base de l'analyse du sol. (C3)	Je décris les mesures et les matériaux destinés à améliorer le sol et j'explique leur effet sur les propriétés du sol. (C2)	J'épands des micro-organismes et d'autres matériaux d'amendement en quantité appropriée et je les incorpore. (C3)
d4.6	J'utilise des engrais verts pour améliorer la qualité du sol. (C3)	Je décris différentes possibilités et l'utilité d'un engrais vert. (C2)	
d4.7	J'identifie une érosion potentielle ou existante du sol et je prends des mesures ciblées pour le protéger. (C4)	Je décris l'érosion du sol, ses causes et ses conséquences, ainsi que les mesures de protection qui s'appliquent. (C2)	
d4.8	J'identifie les signes et les causes du compactage du sol et je prends des mesures de prévention et de réduction des dommages. (C4)	Je décris les causes du compactage du sol et ses effets, et comment le prévenir ou y remédier. (C2)	
d4.9	Je prends des mesures pour stimuler la régénération des sols compactés. (C3)	Je décris des mesures pour stimuler la régénération des sols compactés. (C2)	

Compétence opérationnelle d5:**Valoriser les matériaux organiques et les réintroduire dans le cycle naturel.**

Les horticulteurs CFC collectent des matériaux organiques et les utilisent (créations de petites structures) ou les valorisent de manière appropriée, en tenant compte des prescriptions légales.

N°	<i>Objectifs évaluateurs Entreprise</i>	<i>Objectifs évaluateurs École professionnelle</i>	<i>Objectifs évaluateurs CI</i>
d5.1		Je décris le cycle des matériaux organiques et les possibilités de les valoriser. (C2)	
d5.2	Je collecte les déchets organiques (matériaux résiduels et déchets de coupe), je les traite conformément à leur destination et je les réutilise. (C3)	Je décris les matériaux organiques et les classe en fonction de leur utilisation/valorisation possible. (C2)	
d5.3	Je trie les matériaux organiques, j'élimine les plantes ou parties de plantes problématiques. (C3)	Je décris les critères de tri des déchets organiques en vue de leur valorisation ou de leur élimination. (C2)	
d5.4	Je dispose un paillage d'épaisseur appropriée sur les différentes surfaces végétalisées, là où c'est nécessaire, avec le matériau disponible sur place ou apporté. (C3)	Je distingue différents matériaux de paillage et je décris leur effet. (C2)	

Domaine de compétences opérationnelles e: Entretien des instruments de travail et stockage ou déplacement des marchandises

Compétence opérationnelle e1: Entretien des installations, les équipements, les machines et les outils de l'entreprise.

Les horticulteurs CFC vérifient le bon état de marche des machines (systèmes d'entraînement: moteur 2, 4 temps, diesel, électrique, batterie) ainsi que des équipements et outils qu'ils utilisent. Ils effectuent des travaux simples de réparation et de nettoyage sur les machines, les équipements et les outils.

Les horticulteurs CFC entretiennent les installations spécifiques à l'entreprise, comme par exemple les places de dépôt ou les surfaces de production.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
e1.1	Je m'assure du bon état de marche des machines et des équipements, et j'effectue des travaux de maintenance quotidiens en respectant les consignes des fabricants. (C3)	Je décris les équipements et les machines utilisés dans les entreprises du secteur horticole, je distingue les différents types de moteurs et j'explique leurs avantages et leurs inconvénients. (C2)	Je contrôle l'état de marche des machines et équipements et j'effectue des travaux de maintenance quotidiens. (C3)
e1.2	Je marque les équipements et machines non opérationnels ou défectueux, je documente les défauts constatés et les signale à la personne compétente ; j'organise un remplacement approprié conformément aux consignes en vigueur dans l'entreprise. (C3)	J'explique l'importance de l'entretien des instruments de travail pour une utilisation respectueuse de l'environnement, ménageant les ressources et réduisant les émissions. (C2)	
e1.3	Je vérifie le bon fonctionnement des équipements et installations de l'entreprise et j'effectue les travaux de maintenance en respectant les consignes des fabricants. (C3)		
e1.4	Je remédie aux pannes et aux dommages causés aux équipements et installations de l'entreprise et je les documente ou je transmets l'information à mon supérieur. (C3)		
e1.5	J'entretiens les outils conformément aux consignes en vigueur dans l'entreprise. (C3)		J'entretiens les outils conformément aux consignes. (C3)
e1.6		Je décris différents systèmes de stockage pour les plantes, les matériaux, les produits et les équipements, ainsi que leurs possibilités d'utilisation. (C2)	
e1.7	Je stocke les plantes, les matériaux, les produits et les équipements conformément aux dispositions légales et aux consignes en vigueur dans l'entreprise. (C3)	Je décris l'importance des conditions de stockage des plantes, des matériaux, des produits et des équipements, ainsi que les prescriptions en la matière. (C2)	
e1.8	Je nettoie et range les lieux de stockage et les surfaces de production. (C3)	Je décris l'importance de la propreté et de l'ordre dans les lieux de	

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
		stockage et les surfaces de production pour la sécurité au travail et l'hygiène des plantes. (C2)	

Compétence opérationnelle e2: Transporter les marchandises à l'aide de chariots de manutention à conducteur à pied.

Les horticulteurs CFC transportent différentes marchandises avec des moyens de transport appropriés. Ils respectent les prescriptions légales en la matière.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
e2.1	Je choisis le chariot approprié de manutention avec conducteur à pied en fonction des marchandises, de la distance de transport, des conditions météorologiques et de la nature du sol. (C3)	Je décris chariots de manutention avec conducteur à pied, leur utilisation et les prescriptions relatives à leur utilisation. (C2)	
e2.2	Je déplace et transporte des marchandises avec précaution et en toute sécurité, avec des chariots de manutention avec conducteur à pied, en respectant les consignes du fabricant du chariot. (C3)	Je décris les forces en action, les dangers et les risques liés au transport ou à la manutention de charges, ainsi que les prescriptions légales relatives à l'arrimage des charges et les moyens d'assurage appropriés. (C2)	
e2.3	Je sécurise le chargement sur les véhicules de transport conformément aux prescriptions légales et aux consignes en vigueur dans l'entreprise. (C3)	J'explique différentes mesures et systèmes permettant de transporter des marchandises et des machines en toute sécurité et avec précaution. (C2)	

Compétence opérationnelle e3:**Trier les restes de matériaux, de matériel et de produits auxiliaires de manière à pouvoir les revaloriser, les recycler ou les éliminer.**

Les horticulteurs CFC évitent et minimisent la production de déchets. Ils collectent et trient les matériaux (p. ex. gravier, béton, bois, matières organiques, produits de traitement des plantes) et les introduisent dans les circuits de valorisation/de recyclage ou d'élimination appropriés.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
e3.1		J'explique le principe de l'économie circulaire et de la gestion des déchets conformément aux 3 règles: éviter, réduire, valoriser (C2)	
e3.2		Je décris les filières de traitement des déchets ainsi que les avantages économiques et écologiques de la valorisation des matériaux et des matières premières par les entreprises horticoles. (C2)	
e3.3	J'évite et je réduis les déchets en utilisant les matériaux, les matières premières et l'énergie avec parcimonie et je réduis les émissions en appliquant les consignes en vigueur dans l'entreprise. (C3)	Je décris, à l'aide d'un exemple de bonne pratique, des mesures visant à améliorer le rendement des ressources et de l'énergie dans les entreprises horticoles. (C2)	
e3.4	Je collecte, trie et stocke les matériaux en fonction de leur destination (réutilisation, recyclage ou élimination), conformément à l'ordre de travail et aux consignes en vigueur dans l'entreprise. (C3)	Je cite les déchets produits dans les entreprises de la branche horticole et je distingue les différentes possibilités de stockage et d'évacuation de ces déchets. (C2)	
e3.5	J'identifie les déchets spéciaux dans l'entreprise ; je m'en occupe, les transporte, les stocke et les élimine conformément aux prescriptions légales et aux consignes en vigueur dans l'entreprise. (C3)	J'identifie les déchets spéciaux et je décris comment les manipuler en toute sécurité. (C2)	

4.2 Compétences opérationnelles de l'orientation Production de plantes

Domaine de compétences opérationnelles f: Culture des plantes.

Compétence opérationnelle f1: Préparer les surfaces de culture et les contenants en vue des travaux de semis et de plantation.

Les horticulteurs CFC préparent de manière autonome les surfaces d'entreposage des récipients de culture, ainsi que ces récipients et les substrats appropriés. Pour tous les travaux, ils choisissent les instruments de travail, les récipients, les matériaux/produits d'amendement, les substrats et les engrais nécessaires. Pour les cultures en plein champ, ils évaluent le sol, le travaillent, appliquent des produits/matériaux d'amendement et des engrais et les incorporent.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
f1.1	Je vérifie l'état des surfaces d'entreposage et des récipients et je prends les mesures d'hygiène appropriées. (C3)	Je décris différentes surfaces d'entreposage et surfaces de culture, ainsi que leurs possibilités d'utilisation. (C2)	Je vérifie l'état des surfaces d'entreposage et des récipients et je prends les mesures d'hygiène appropriées. (C3)
f1.2	Je prépare des surfaces de culture en plein champ, à la main ou à la machine. (C3)	J'évalue un substrat quant à ses propriétés et à sa capacité à fournir aux plantes les nutriments nécessaires. (C3)	Je prépare des surfaces de culture en plein champ, à la main ou à la machine. (C3)
f1.3	J'évalue le sol ou le substrat, choisis les produits/matériaux d'amendement et l'engrais appropriés et je les prépare. (C3)		
f1.4	Je prépare le substrat et l'engrais pour les récipients de culture conformément aux consignes en vigueur dans l'entreprise. (C3)	Je décris des mélanges de semences pour engrais verts. (C2)	
f1.5	J'introduis et j'incorpore des matériaux/produits d'amendement ou des engrais dans la terre/le substrat de culture, conformément aux indications des fabricants et aux consignes en vigueur dans l'entreprise. (C3)	J'explique les propriétés et les aspects écologiques des différents composants du substrat. (C2)	J'introduis et j'incorpore des matériaux/produits d'amendement ou des engrais dans la terre/le substrat de culture, conformément aux indications des fabricants et les consignes. (C3)
f1.6	Je choisis des récipients de culture appropriés, je les nettoie et les met en place pour une utilisation ultérieure. (C3)		
f1.7	Je remplis les récipients de culture à la machine ou à la main, en respectant les consignes de sécurité. (C3)		Je remplis les récipients de culture à la machine ou à la main, en respectant les consignes de sécurité. (C3)

Compétence opérationnelle f2: Cultiver et soigner les plantes et les trier en fonction de critères de qualité et de normes produit.

Les horticulteurs CFC multiplient les plantes, accompagnent et favorisent leur développement. Ils prennent de manière autonome les mesures de culture et d'entretien nécessaires. Ils évaluent les plantes produites et les trient en fonction de critères de qualité définis et de normes-produits, en vue de leur utilisation ou de leur vente.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
f2.1	Je multiplie les plantes par reproduction générative et je les étiquette conformément aux consignes en vigueur dans l'entreprise. (C3)	Je décris les qualités de semences et les techniques de semis, leurs avantages, leurs inconvénients et leur utilisation. (C2)	Je multiplie les plantes par reproduction générative au moyen de différentes techniques de semis et je les étiquette conformément aux consignes. (C3)
f2.2		J'explique les conditions de germination idéales pour les différentes espèces et les soins à leur apporter. (C2)	
f2.3	Je multiplie les plantes par reproduction végétative et je les étiquette conformément aux consignes en vigueur dans l'entreprise. (C3)	Je décris les différents modes de multiplication végétative. (C2)	Je multiplie les plantes par reproduction végétative et je les étiquette conformément aux consignes. (C3)
f2.4	J'observe et j'évalue les cultures à leurs différents stades et j'effectue les travaux spécifiques à la culture. (C3)	Je décris les différents travaux de culture et leur déroulement. (C2)	
f2.5	Je gère le climat des surfaces de culture conformément aux consignes en vigueur dans l'entreprise. (C3)	Je décris différentes méthodes et mesures de conduite des cultures et de gestion du climat. (C2)	
f2.6	J'évalue l'approvisionnement des plantes, j'irrigue et je fertilise selon les besoins ou les consignes en vigueur dans l'entreprise. (C3)	Je décris différents systèmes d'irrigation et de fertilisation ainsi que les circuits ouverts et fermés. (C2)	Je mets en place différents systèmes d'irrigation et de fertilisation, j'utilise ces systèmes. (C3)
f2.7	J'évalue et je trie les plantes en fonction des critères de qualité et des normes-produits, et je les étiquette. (C3)	Je décris les différents critères d'évaluation de la qualité des plantes. (C2)	
f2.8		Je cite les normes et les labels actuels, relatifs à la production de plantes. (C1)	

Domaine de compétences opérationnelles g: Vente de plantes et d'autres articles horticoles

Compétence opérationnelle g1: Mener des entretiens de vente et vendre des plantes et d'autres articles horticoles.

Les horticulteurs CFC procèdent à une analyse systématique des besoins du client, le conseillent en conséquence et mènent l'entretien jusqu'à sa conclusion par une vente fructueuse. Ils transmettent aux clients des informations sur l'entretien des plantes et l'utilisation des marchandises qu'ils ont choisies.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
g1.1	J'accueille le client, je l'écoute activement et j'effectue une analyse systématique de ses besoins afin de le conseiller. (C4)	Je décris le déroulement et les phases d'un entretien de vente efficace. (C2)	J'accueille le client, je l'écoute activement et j'effectue une analyse systématique de ses besoins afin de le conseiller. (C4)
g1.2	Sur la base de l'analyse de ses besoins, je propose au client des plantes de l'assortiment de l'entreprise et le conseille dans son choix. (C4)	En utilisant un exemple de cas, j'effectue une analyse des besoins adaptée au client et je propose des plantes correspondantes. (C3)	Sur la base de l'analyse de ses besoins, je propose au client des plantes de l'assortiment et le conseille dans son choix. (C4)
g1.3	Sur la base de l'analyse de ses besoins et des plantes sélectionnées, je propose au client d'autres articles et produits de l'assortiment de l'entreprise; je le conseille dans ses choix. (C4)	Je décris les catégories de produits et les groupes de produits du commerce de détail horticole et conseille les clients en fonction de leurs besoins. (C2)	Sur la base de l'analyse de ses besoins et des plantes sélectionnées, je propose au client d'autres articles et produits de l'assortiment de l'entreprise; je le conseille dans ses choix. (C4)
g1.4	J'informe et conseille le client sur les soins à apporter aux plantes qu'il a choisies et sur l'utilisation des autres articles et produits achetés. (C3)	Je conseille les clients sur les mesures d'entretien horticole à l'aide d'un exemple de cas. (C3)	J'informe et conseille le client sur les soins à apporter aux plantes qu'il a choisies et sur l'utilisation des autres articles et produits achetés. (C3)
g1.5	Je consigne les points clés de mes conseils pour le client dans un croquis dessiné à main levée et j'explique ces points clés au client. (C3)	Je réalise à main levée des croquis simples et compréhensibles pour étayer les conseils que je donne aux clients. (C3)	Je consigne les points clés de mes conseils pour le client dans un croquis dessiné à main levée et j'explique ces points clés au client. (C3)
g1.6	Je termine la vente en effectuant les opérations d'encaissement conformément aux consignes en vigueur dans l'entreprise. (C3)	Je décris les différentes méthodes de paiement et leurs différences, avantages et inconvénients. (C2)	Je termine la vente en effectuant les opérations d'encaissement conformément aux consignes. (C3)

Compétence opérationnelle g2: Proposer à la clientèle des produits complémentaires aux plantes et d'autres articles horticoles.

Sur la base de l'analyse des besoins du client, les horticulteurs CFC identifient les possibilités de proposer des produits complémentaires appropriés. Ils expliquent l'utilité des produits complémentaires de manière convaincante et dans un langage compréhensible pour le client et encouragent sa propension à l'achat.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
g2.1	Durant l'entretien de vente, j'identifie les produits et services complémentaire utiles que l'entreprise pourrait proposer au client, en complément des plantes et des produits déjà choisis. (C3)	Je cite, à l'aide d'exemples, des produits et services complémentaires possibles et je décris leur utilité du point de vue du client. (C2)	Durant l'entretien de vente, j'identifie les produits et services complémentaires utiles à proposer au client, en complément des plantes et des produits déjà choisis. (C3)
g2.2	Je montre au client des produits complémentaires possibles, j'explique leurs caractéristiques, leurs avantages et leur utilité avec des arguments objectifs et je conseille le client dans son choix. (C3)		Je montre au client des produits complémentaires possibles, j'explique leurs caractéristiques, leurs avantages et leur utilité avec des arguments objectifs et je conseille le client dans son choix. (C3)

Compétence opérationnelle g3: Prélever dans le stock les plantes et les autres articles horticoles commandés et les préparer pour la livraison.

Les horticulteurs CFC prélèvent dans le stock les plantes et autres articles commandés par les clients, les conditionnent et les emballent de manière appropriée, conformément aux consignes en vigueur dans l'entreprise. Ils étiquettent les unités de livraison, les préparent pour l'enlèvement ou la livraison et documentent le processus conformément aux consignes en vigueur dans l'entreprise.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
g3.1	Je traite les commandes en tenant compte des exigences de qualité spécifiques au client pour les plantes et les autres articles horticoles. (C3)	Je décris les différents canaux de distribution et les exigences de qualité correspondantes pour les plantes et les autres articles horticoles. (C2)	Je traite les commandes en tenant compte des exigences de qualité spécifiques au client pour les plantes et les autres articles horticoles. (C3)
g3.2	Je prélève dans le stock les plantes et les autres articles commandés, conformément aux consignes en vigueur dans l'entreprise, en tenant compte des exigences spécifiques aux clients. (C3)	Je décris comment prélever les marchandises dans le stock, j'explique le déroulement du travail depuis la commande des marchandises jusqu'à leur mise à disposition, et les documents à établir. (C2)	Je prélève dans le stock les plantes et les autres articles commandés, conformément aux consignes et en tenant compte des exigences spécifiques aux clients. (C3)
g3.3	Je conditionne et emballe les plantes et les autres articles horticoles commandés de manière appropriée. (C3)	J'explique la fonction des différents conditionnements et matériaux d'emballage. (C2)	Je conditionne et emballe les plantes et les autres articles horticoles commandés de manière appropriée. (C3)
g3.4	Je protège les plantes et les parties de plantes des influences extérieures pendant le prélèvement, le stockage et le transport. (C3)	J'évalue les besoins des différentes plantes ou parties de plantes (bulbes, boutures, etc.) en matière de stockage et de transport. (C2)	Je protège les plantes et les parties de plantes des influences extérieures pendant le prélèvement, le stockage et le transport. (C3)
g3.5	J'établis le bulletin de livraison ou le bulletin de préparation de manière correcte, complète et compréhensible pour les autres et je	Je décris ce que doit contenir un bulletin de livraison ou bulletin de préparation complet et j'établis un modèle simple. (C2)	J'établis le bulletin de livraison ou le bulletin de préparation de manière correcte, complète et compréhensible pour les autres et je

<i>N°</i>	<i>Objectifs évaluateurs Entreprise</i>	<i>Objectifs évaluateurs École professionnelle</i>	<i>Objectifs évaluateurs CI</i>
	transmets les documents à qui de droit. (C3)		transmets les documents à qui de droit. (C3)
g3.6	J'étiquette les plantes et les autres articles prélevés pour une commande, conformément aux prescriptions légales et aux consignes en vigueur dans l'entreprise. (C3)	Je décris les prescriptions légales relatives à l'étiquetage des plantes. (C2)	J'étiquette les plantes et les autres articles prélevés pour une commande, conformément aux prescriptions légales. (C3)

Compétence opérationnelle g4: Préparer et charger les plantes et les autres articles horticoles pour le transport.

Les horticulteurs CFC préparent pour le transport les plantes et les autres articles prélevés en vue de la livraison, ils sécurisent et protègent les marchandises sur les unités de transport avec les matériaux appropriés (p. ex. palettes, grands conteneurs, etc.) et chargent les marchandises avec les engins de manutention disponibles.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
g4.1	Je prépare les matériaux de protection nécessaires pour le chargement des plantes et des autres articles horticoles. (C3)	Je décris les différents matériaux de protection pour le transport des plantes et des autres articles horticoles. (C2)	Je prépare les matériaux de protection nécessaire pour le chargement des plantes et des autres articles horticoles. (C3)
g4.2	Je vérifie la disponibilité et l'état des moyens d'arrimage, j'élimine les moyens d'arrimage défectueux et je les remplace. (C3)	Je décris les moyens d'arrimage courants pour sécuriser les charges sur les moyens de transport. (C2)	Je vérifie la disponibilité et l'état des moyens d'arrimage, j'élimine les moyens d'arrimage défectueux et je les remplace. (C3)
g4.3	Je charge les plantes et les autres articles horticoles préparés sur le véhicule, à l'aide des engins de manutention disponibles. (C3)	Je décris les prescriptions légales concernant la sécurisation du chargement. (C2)	Je déplace des marchandises et les charge sur le véhicule de transport à l'aide du chariot élévateur et de la chargeuse sur pneus. (C3)
g4.4	Je protège les plantes et les autres articles avec du matériel adapté pour les transporter sans risque et sans les endommager, et je sécurise le chargement conformément aux prescriptions légales. (C3)	Je décris les dangers et les dommages qui peuvent survenir lors du chargement et du transport de marchandises, ainsi que les mesures de protection et de sécurité correspondantes. (C3)	Je protège les plantes et les autres articles horticoles avec du matériel adapté pour les transporter sans risque et sans les endommager, et je sécurise le chargement conformément aux prescriptions légales. (C3)
g4.5	Je respecte les consignes de sécurité au travail et de protection de la santé à toutes les étapes du chargement des marchandises. (C3)	Je décris les prescriptions légales en matière de sécurité au travail et de protection de la santé lors du chargement de marchandises. (C2)	Je respecte les consignes de sécurité au travail et de protection de la santé à toutes les étapes du chargement des marchandises. (C3)

4.3 Domaines spécifiques de l'orientation Production de plantes

Explications relatives aux domaines spécialisations

Les horticulteurs CFC de l'orientation Production de plantes travaillent en général dans des entreprises dont l'activité principale est soit la production de plantes ornementales et de plantes utilitaires, soit la production de plantes vivaces ou de plantes ligneuses. Afin de pouvoir tenir compte des conditions propres à l'entreprise (assortiment), les compétences opérationnelles des domaines de compétences h et i sont différenciées en conséquence et constituent des compétences dites optionnelles.

Le choix se fait en fonction des conditions offertes par l'entreprise de formation ; les horticulteurs CFC sont formés et évalués, lors des examens, en fonction de l'assortiment spécifique à l'entreprise. Les combinaisons possibles sont h1 et i1, h2 et i2, h3 et i3, ainsi que h1, h2 ou h3 et i4.

Domaine de compétence opérationnelles h: Identification, dénomination et utilisation des plantes de l'assortiment spécifique à l'entreprise.

Compétence opérationnelle h1: Identifier les plantes ornementales et les plantes utilitaires, les nommer et les utiliser en respectant leurs besoins en matière d'emplacement.

Les horticulteurs CFC identifient les plantes ornementales et utilitaires à différents stades de leur développement. Ils conseillent les clients sur l'utilisation et l'entretien de ces plantes pour les plantations saisonnières, les plantations funéraires, les jardins potagers et les plantations d'intérieur. Les plantes ornementales et utilitaires comprennent en particulier les herbes aromatiques, les légumes, les baies, les fruits, les plantes de saison, les plantes en pot pour l'intérieur et l'extérieur et les fleurs coupées.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
h1.1	J'identifie et nomme les plantes ornementales et les plantes utilitaires de l'assortiment spécifique à l'entreprise, dans leurs différentes phases de développement et à différentes saisons, à l'aide de caractéristiques morphologiques. (C4)	J'attribue différentes utilisations aux plantes ornementales et utilitaires sur la base de leurs propriétés et de leurs préférences en matière d'emplacement. (C2)	
h1.2	Je conseille le client sur le choix et les associations possibles de plantes ornementales ou utilitaires et je l'informe sur leur plantation, leur croissance, leur habitus et leur entretien. (C3)	Je décris les caractéristiques et les exigences spécifiques des plantes ornementales, les combinaisons possibles en fonction de l'emplacement, leur plantation et leur développement ainsi que les mesures d'entretien. (C2)	
h1.3	J'établis une proposition conforme au souhait du client et adaptée à la situation et à l'emplacement prévu, j'en fais une esquisse et je calcule le nombre de plantes nécessaires. (C4)	J'explique ce que sont les plantes dites utilitaires (légumes, herbes aromatiques, baies, fruits), je décris les propriétés et exigences spécifiques aux espèces, les combinaisons en fonction de l'emplacement, la plantation, le développement ainsi que les mesures d'entretien. (C2)	
h1.4	J'associe des plantes ornementales et des plantes utilitaires sélectionnées en fonction des souhaits du client et de la situation pour créer des plantations attrayantes, à l'intérieur et à l'extérieur. (C4)	Je décris des combinaisons de plantes pour les balcons, les suspensions, les ornements, les bacs et les tombes. (C2)	Je réalise des plantations en bacs pour l'intérieur et l'extérieur avec des plantes adaptées, en fonction de l'emplacement prévu et du mandat reçu. (C3)

<i>N°</i>	<i>Objectifs évaluateurs Entreprise</i>	<i>Objectifs évaluateurs École professionnelle</i>	<i>Objectifs évaluateurs CI</i>
h1.5	Je conseille les clients sur la plantation et l'entretien des plantes à l'intérieur et à l'extérieur, j'exécute la plantation et l'entretien conformément à la demande des clients. (C3)	J'explique les différents principes de base des systèmes de culture longtime, hydroponie et en terre, j'explique les règles de conception correspondantes. (C2)	J'entretiens les végétations en bacs à l'intérieur et à l'extérieur, conformément au mandat reçu. (C3)

Compétence opérationnelle h2: Identifier les plantes vivaces, les nommer et les utiliser en respectant leurs besoins en matière d'emplacement.

Les horticulteurs CFC identifient les plantes vivaces à l'aide de leurs caractéristiques morphologiques, les nomment et les classent en fonction du milieu dans lequel elles vivent. Ils utilisent les plantes vivaces en respectant leurs exigences en matière d'emplacement et conseillent les clients sur le choix et l'association des plantes, ainsi que sur leur utilisation et leur entretien.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
h2.1	J'identifie et nomme les plantes vivaces de l'assortiment spécifique à l'entreprise, dans leurs différentes phases de développement et à différentes saisons, à partir de leurs caractéristiques morphologiques. (C4)	Je différencie les plantes vivaces en fonction de leurs caractéristiques morphologiques et les classe par groupes de plantes. (C2)	
h2.2	Je conseille le client sur le choix et les associations possibles de plantes vivaces, et je l'informe sur leur plantation, leur croissance, leur habitus et leur entretien. (C3)	Je décris les caractéristiques de croissance et les exigences en matière d'emplacement des plantes vivaces, je les classe en fonction du milieu qu'elles préfèrent et j'explique leur adéquation avec différentes utilisations et différents emplacements. (C2)	
h2.3	J'établis une proposition conforme au souhait du client et adaptée à la situation et à l'emplacement prévu, j'en fais une esquisse et je calcule le nombre de plantes nécessaires. (C4)	J'explique les principes d'utilisation et de composition d'une plantation de vivaces et j'indique le nombre de plantes nécessaires des groupes de plantes vivaces par m ² . (C2)	
h2.4	J'associe des plantes vivaces sélectionnées en fonction des souhaits du client et de la situation pour créer des plantations attrayantes à l'extérieur. (C4)	Lorsque je choisis et associe des plantes vivaces, ainsi que lors de l'élaboration des plans de plantation et d'entretien, je tiens compte des stratégies CSR (compétitive, tolérance au stress et rudérale). (C2)	
h2.5	Je conseille les clients sur la plantation et l'entretien des surfaces végétalisées avec des plantes vivaces. (C3)	Je propose un plan de plantation pour l'emplacement donné en tenant compte des souhaits du client et j'établis un plan d'entretien de la plantation de vivaces. (C3)	J'élabore, sur la base des souhaits du client, une proposition pour un choix et une association de plantes vivaces adaptés au site. J'explique au client comment planter et soigner les plantes. (C3)

Compétence opérationnelle h3: Identifier les plantes ligneuses, les nommer et les utiliser en respectant leurs besoins en matière d'emplacement.

Les horticulteurs CFC identifient les plantes ligneuses à l'aide de leurs caractéristiques morphologiques, les nomment et les classent en fonction du milieu dans lequel elles vivent. Ils utilisent les plantes ligneuses en respectant leurs exigences en matière d'emplacement et conseillent les clients sur le choix, l'utilisation et l'entretien des plantes ligneuses indigènes, de culture sélective et utilitaires.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
h3.1		Je décris les caractéristiques morphologiques permettant d'identifier les plantes ligneuses. (C2)	
h3.2	J'identifie et nomme les plantes ligneuses de l'assortiment spécifique à l'entreprise, dans leurs différentes phases de développement et à différentes saisons, à partir de leurs caractéristiques morphologiques. (C4)	J'identifie les plantes ligneuses dans leurs différentes phases de développement et à différentes saisons, je décris leurs milieux de vie et leurs exigences en matière d'emplacement. (C2)	
h3.3	Je conseille le client sur le choix et les associations possibles de plantes ligneuses et je l'informe sur leur plantation, leur croissance, leur habitus et leur entretien. (C3)	Je décris les exigences spécifiques à l'espèce, les caractéristiques de croissance, l'habitus et les possibilités d'utilisation des plantes ligneuses indigènes et non indigènes, je les classe en fonction du milieu qu'elles préfèrent et j'explique leurs exigences en matière d'emplacement, de plantation et d'entretien. (C2)	
h3.4	J'établis une proposition conforme au souhait du client et adaptée à la situation et à l'emplacement prévu, j'en fais une esquisse et je calcule le nombre de plantes nécessaires. (C4)		
h3.5	J'associe des plantes ligneuses sélectionnées en fonction des souhaits du client et de la situation pour créer des plantations attrayantes à l'extérieur. (C3)	Je cite la période de floraison, la couleur des fleurs, la forme de fructification, la coloration automnale, etc. des arbustes d'ornement et des groupes de rosiers. (C1)	
h3.6	Je conseille les clients sur la plantation et l'entretien des plantes ligneuses et j'exécute la plantation et l'entretien conformément à la demande des clients. (C3)	J'élabore des esquisses simples en guise de plans de plantation pour l'utilisation de plantes ligneuses dans différentes situations. (C3)	Pendant la discussion avec le client, j'établis une liste de plantes spécifique à ses besoins, à l'aide de sources appropriées. (C3)

Domaine de compétences opérationnelles i : Conduite des cultures spécifiques à l'entreprise

Compétence opérationnelle i1: Mettre en place et soigner les cultures de plantes ornementales et de plantes utilitaires de l'assortiment spécifique à l'entreprise.

Les horticulteurs CFC multiplient des plantes de saison, ornementales et utilitaires. Ils planifient et mettent en place les cultures et les gèrent en fonction des exigences spécifiques aux espèces cultivées. Ils utilisent à cet effet les installations techniques de l'entreprise et les moyens appropriés.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
i1.1	Je conduis et gère de manière autonome une culture, conformément aux consignes en vigueur dans l'entreprise, dans chacune des phases de croissance et en tenant compte de la date de vente prévue. (C4)	Je décris les bases et les méthodes/techniques de conduite des cultures (photopériodiques, par vernalisation, autres) en fonction de leurs différences et de leur adéquation. (C2)	
i1.2	Je repique ou empote des plantes de saison, ornementales et utilitaires, conformément aux consignes en vigueur dans l'entreprise. (C3)	Je décris les différents travaux de culture pour les plantes ornementales et utilitaires. (C2)	Je repique ou empote les plantes/jeunes plantes dans les récipients de culture préparés, je les place sur la surface de culture et je les irrigue en fonction de leurs besoins. (C3)
i1.3	J'évalue le développement des cultures de plantes ornementales et utilitaires, j'identifie le moment opportun pour effectuer les travaux d'entretien spécifiques aux cultures tels que l'irrigation, la fertilisation, l'espacement, le pincement, etc. et j'exécute ces travaux. (C4)	Je calcule les besoins en engrais pour une solution de base et j'explique les différents systèmes de fertilisation ainsi que les équipements spécifiques de l'entreprise. (C2)	J'évalue le développement des cultures de plantes ornementales et utilitaires, j'identifie le moment opportun pour effectuer les travaux d'entretien spécifiques aux cultures tels que l'irrigation, la fertilisation, l'espacement, le pincement, etc. et j'exécute ces travaux. (C4)
i1.4	Je surveille et règle le climat des cultures en serre conformément aux consignes en vigueur dans l'entreprise, je tiens compte des conditions météorologiques et je vérifie les effets sur la culture. (C4)	Je décris les possibilités d'influencer le climat des serres et je décris la commande des installations. (C2)	
i1.5	J'identifie les ravageurs et les maladies spécifiques aux cultures et je traite les cultures avec des mesures appropriées, respectueuses de l'environnement. (C3)	Je décris les ravageurs et les maladies spécifiques aux espèces et aux cultures de plantes ornementales et utilitaires et j'explique les mesures préventives et curatives respectueuses de l'environnement. (C2)	
i1.6	Lors des travaux de culture, j'utilise des moyens auxiliaires pour réduire la charge physique, j'adopte une position ergonomique et protège ma santé, je respecte les consignes de sécurité au travail et j'utilise les matières premières de manière écoresponsable. (C3)		Lors des travaux de culture, j'utilise des moyens auxiliaires pour réduire la charge physique, j'adopte une position ergonomique et protège ma santé, je respecte les consignes de sécurité au travail et j'utilise les matières premières de manière écoresponsable. (C3)

Compétence opérationnelle i2: Mettre en place et soigner les cultures de plantes vivaces de l'assortiment spécifique à l'entreprise.

Les horticulteurs CFC multiplient et cultivent les plantes vivaces en fonction des exigences spécifiques aux espèces, les soignent et les protègent contre les maladies et les ravageurs.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
i2.1	Je cultive les plantes vivaces de l'assortiment de l'entreprise, conformément aux consignes en vigueur dans l'entreprise et jusqu'à la vente. (C3)	Je décris les différents travaux de culture à partir d'un plan de culture. (C2)	Je cultive des plantes vivaces conformément aux consignes relatives à la multiplication. (C3)
i2.2	Je repique ou empote les plantes vivaces conformément aux consignes en vigueur dans l'entreprise. (C3)	Je décris les différents modes de multiplication, y assigne les plantes vivaces correspondantes, et explique les exigences climatiques pour chaque mode de multiplication. (C2)	Je repote les plantes vivaces à la main ou à la machine, conformément aux consignes en vigueur dans l'entreprise, et je les place sur les surfaces d'entreposage respectives. (C3)
i2.3	J'évalue le développement des cultures de plantes vivaces, j'identifie le moment opportun pour effectuer les travaux d'entretien spécifiques aux cultures tels que l'irrigation, la fertilisation, le pincement, etc. et j'exécute ces travaux. (C4)	Je décris les notions de plantes à forte, moyenne et faible croissance, je cite des exemples de plantes vivaces pour chacune d'elles et calcule leurs besoins en engrais selon les indications du fabricant. (C3)	J'évalue le développement des cultures de plantes vivaces, j'identifie le moment opportun pour effectuer les travaux d'entretien spécifiques aux cultures tels que l'irrigation, la fertilisation, le pincement, etc. et j'exécute ces travaux. (C4)
i2.4	J'identifie les ravageurs et les maladies spécifiques aux cultures et je traite les cultures avec des mesures appropriées, respectueuses de l'environnement. (C3)	Je décris les ravageurs et les maladies spécifiques aux espèces et aux cultures de plantes vivaces et j'explique les mesures préventives et curatives respectueuses de l'environnement. (C2)	
i2.5	Lors des travaux de culture, j'utilise des moyens auxiliaires pour réduire la charge physique, j'adopte une position ergonomique et protège ma santé, je respecte les consignes de sécurité au travail et j'utilise les matières premières de manière écoresponsable. (C3)		Lors des travaux de culture, j'utilise des moyens auxiliaires pour réduire la charge physique, j'adopte une position ergonomique et protège ma santé, je respecte les consignes de sécurité au travail et j'utilise les matières premières de manière écoresponsable. (C3)

Compétence opérationnelle i3: Mettre en place et soigner les cultures de plantes ligneuses de l'assortiment spécifique à l'entreprise.

Les horticulteurs CFC cultivent les plantes ligneuses indigènes, de culture sélective et utilitaires de l'assortiment spécifique à l'entreprise, en plein champ ou dans des conteneurs. Les travaux de culture comprennent la multiplication, le greffage, la culture ultérieure (taille, soins, tuteurage, irrigation) ainsi que la prévention et la lutte contre les maladies et les ravageurs spécifiques aux espèces.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
i3.1		Je décris les possibilités et l'infrastructure nécessaire à la culture des plantes ligneuses. (C2)	
i3.2		J'explique et je donne les raisons de la rotation des cultures et la planification des surfaces de production (C2)	
i3.3		Je décris les différents travaux de culture relatifs aux plantes ligneuses. (C2)	
i3.4		Je décris les conditions saisonnières, les méthodes et la procédure pour le greffage des plantes ligneuses. (C2)	
i3.5	Je choisis le porte-greffe, identifie le moment propice et greffe la plante avec la méthode appropriée, en utilisant un greffon de variété authentifiée et exempt de virus, provenant d'une plante mère correspondante. (C4)	Je décris les propriétés requises des porte-greffes, des plantes-mères et des greffons pour le greffage de plantes ligneuses et je justifie la nécessité d'utiliser du matériel végétal certifié. (C2)	Je choisis le porte-greffe, identifie le moment propice et greffe la plante avec la méthode appropriée, en utilisant un greffon de variété authentifiée et exempt de virus, provenant d'une plante mère correspondante. (C4)
i3.6	Je cultive en plein champ les plantes ligneuses de l'assortiment spécifique à l'entreprise et j'assure leur entretien jusqu'à la vente. (C3)	Je décris les particularités des cultures en plein champ et explique les travaux de base tels que l'arrachage, l'emballage en motte, la plantation et la transplantation, ainsi que les travaux d'entretien du sol spécifiques aux pépinières. (C2)	
i3.7	Je cultive en conteneurs les plantes ligneuses de l'assortiment spécifique à l'entreprise et j'assure leur entretien jusqu'à la vente. (C3)	Je décris les particularités des cultures en conteneurs avec leurs avantages et inconvénients, les différents systèmes de conteneurs et les critères de choix des systèmes de culture. (C2),	Je cultive des plantes ligneuses en conteneurs et j'en assure l'entretien. (C3)
i3.8		J'explique et justifie les travaux de taille et les effets de ceux-ci sur la croissance des plantes, ainsi que les travaux de formation sur les plantes cultivées en plein champ. (C2)	
i3.9	J'observe et j'évalue les cultures de plantes ligneuses et j'exécute les travaux de culture et d'entretien correspondants, conformément aux exigences propres à ces cultures et avec les moyens appropriés. (C3)	Je décris les stades de développement des plantes ligneuses en culture et les différents travaux de culture, j'indique et justifie les créneaux temporels pour ces travaux. (C3)	J'exécute les travaux de culture et d'entretien des plantes ligneuses conformément aux exigences des cultures. (C3)

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
i3.10	J'effectue des travaux en pépinière (arrachage, plantation) à la machine ou à la main, en respectant les consignes de sécurité et en tenant compte des conditions locales. (C3)	Je décris les machines spécifiques au travail en pépinière, j'explique à quoi elles servent, les dangers et les prescriptions de sécurité respectives. (C2)	J'effectue des travaux en pépinière (arrachage, plantation) à la machine, en respectant les consignes de sécurité et en tenant compte des conditions locales. (C3)
i3.11	J'identifie les ravageurs et les maladies spécifiques aux cultures et je traite les cultures avec des méthodes adaptées et respectueuses de l'environnement. (C4)	Je décris les principaux organismes nuisibles spécifiques à certaines espèces ligneuses et j'explique et justifie les méthodes pour les neutraliser. (C2)	
i3.12	Lors des travaux de culture, j'utilise des moyens auxiliaires pour réduire la charge physique, j'adopte une position ergonomique et protège ma santé, je respecte les consignes de sécurité au travail et j'utilise les matières premières de manière écoresponsable. (C3)		Lors des travaux de culture, j'utilise des moyens auxiliaires pour réduire la charge physique, j'adopte une position ergonomique et protège ma santé, je respecte les consignes de sécurité au travail et j'utilise les matières premières de manière écoresponsable. (C3)

Compétence opérationnelle i4: Arranger les espaces et surfaces de vente au détail de manière attrayante et présenter les plantes de manière à promouvoir leur vente.

Les horticulteurs CFC arrangent et décorent les espaces/surfaces/ de vente et les récipients, en fonction de la saison et de manière à promouvoir les ventes.

i4.1	Je dessine un plan pour une présentation attrayante des marchandises dans l'espace de vente et je la réalise, en tenant compte des possibilités et des consignes en vigueur dans l'entreprise. (C4)	J'explique les principes de base d'une présentation des marchandises qui favorise la vente. (C2)	Je dessine un plan pour une présentation des marchandises et je la réalise. (C3)
i4.2	J'établis une liste de matériel et de plantes pour l'arrangement/la présentation prévue et je commande les produits et les plantes. (C3)	Je distingue les assortiments en fonction de la saison et j'établis les listes de matériel et de plantes correspondantes. (C2)	
i4.3	Je monte et je dispose des supports tels que colonnes, étagères, tabliers et tables pour une présentation bien visible des plantes, des accessoires et autres articles. (C3)	J'explique comment les plantes et autres articles horticoles doivent être placés pour favoriser la vente. (C2)	Je monte et je dispose des supports tels que colonnes, étagères, tabliers et tables pour une présentation bien visible des plantes, des accessoires et autres articles. (C3)
i4.4	Je place et présente les plantes individuellement ou en groupe afin de créer une image d'ensemble agréable et attrayante. (C4)		Je place et présente les plantes individuellement ou en groupe afin de créer une image d'ensemble agréable et attrayante. (C4)
i4.5	Je place et présente les articles complémentaires de sorte à en favoriser la vente. (C3)		Je place et présente les articles complémentaires de sorte à en favoriser la vente. (C3)
i4.6	Je vérifie et complète si nécessaire les indications de noms et de prix et j'ajoute, en fonction de la situation, des informations supplémentaires pour chaque plante et chaque produit complémentaire. (C3)	J'explique la composition des coûts d'une plante, d'un produit ou d'un service et calcule le prix de vente à l'aide d'un exemple de cas. (C2)	Je vérifie et complète si nécessaire les indications de noms et de prix et j'ajoute, en fonction de la situation, des informations supplémentaires pour chaque plante et chaque produit complémentaire. (C3)
i4.7	J'évalue l'adéquation de l'éclairage de l'espace de vente et installe des éclairages complémentaires mobiles. (C3)		
i4.8	Je mets en place un dispositif pour canaliser la déambulation des clients dans l'espace de vente et je dispose du matériel d'information aux endroits judicieux (flyers, affiches, panneaux d'information, blocs-notes). (C3)	J'explique l'importance de la signalisation des différentes zones, des fiches-conseils d'entretien, des panneaux d'information, des flyers, etc. dans la vente au détail. (C2)	
i4.9	Je propose des actions spéciales attrayantes pour le client, sur des produits individuels, sur une gamme de produits, ou sur l'offre globale et, après approbation par la direction de l'entreprise, je prends les mesures d'information nécessaires. (C3)		

4.4 Compétences opérationnelles de l'orientation Paysagisme

Domaine de compétences opérationnelles j: Réalisation et entretien des aménagements paysagers

Compétence opérationnelle j1: Comparer les plans d'exécution avec les conditions réelles sur le terrain et calculer les quantités de matériaux nécessaires.

Avec l'aide de leur supérieur, les horticulteurs CFC extraient les informations nécessaires des plans et descriptifs contrôlés en interne, les comparent à la situation réelle sur le terrain et calculent les quantités de matériaux et de produits nécessaires.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
j1.1	J'interprète les plans d'exécution et le descriptif et je définis des étapes judicieuses pour le déroulement des travaux. (C3)	Sur un exemple de cas particulier, j'interprète les plans d'exécution et le descriptif et je définis des étapes judicieuses pour le déroulement des travaux. (C3)	J'interprète les plans d'exécution et le descriptif et je définis des étapes judicieuses pour le déroulement des travaux. (C3)
j1.2	Je réalise des esquisses simples de détails techniques, pour faciliter la compréhension du plan d'exécution. (C3)	Je réalise des esquisses simples sur des détails techniques conformément aux plans d'exécution et je les représente dans l'espace de manière analogique et/ou numérique (modélisation, 3D, etc.). (C3)	Je réalise des esquisses simples de détails techniques, pour faciliter la compréhension du plan d'exécution. (C3)
j1.3	Je compare les plans d'exécution avec la situation réelle sur le terrain et signale les divergences à mon supérieur. (C3)	Je cite les règlements, normes et fiches techniques pertinents pour l'aménagement paysager. (C1)	
j1.4	J'interprète les plans indiquant les conduites d'approvisionnement et d'évacuation et je détermine l'emplacement des conduites sur le terrain. (C3)	Sur un exemple de cas particulier, j'interprète les plans indiquant les conduites d'approvisionnement et d'évacuation et je décris la procédure pour les clarifications et le report sur le terrain. (C3)	
j1.5	Je compare les plans et descriptifs contrôlés en interne avec les conditions sur le terrain, relativement aux quantités de matériaux et de produits nécessaires, et je discute des divergences avec mon supérieur. (C3)	Je calcule les quantités de matériaux et de produits nécessaires. (C2)	

Compétence opérationnelle j2: Préparer le chantier et piqueter l'emplacement des ouvrages sur le terrain.

Les horticulteurs CFC installent un chantier en fonction des besoins et des règles de sécurité en vigueur (organisation des urgences, signalisation, barrières). Ils reportent les cotes des plans (positions et hauteurs) sur le terrain et utilisent à cet effet les moyens auxiliaires appropriés afin de garantir une exécution efficace des travaux.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
j2.1	Je favorise l'efficacité sur le chantier en travaillant de manière structurée dans mon secteur. (C3)		
j2.2	Je veille à ce que le plan de sécurité spécifique au chantier soit accessible à tous sur place. (C3)	Je décris la fonction et le contenu d'un plan de sécurité. (C2)	
j2.3	J'installe la signalisation de chantier conformément aux prescriptions légales et aux consignes en vigueur dans l'entreprise. (C3)	Je décris les différents équipements et moyens auxiliaires pour la signalisation des chantiers et j'évalue, sur un exemple de cas particulier, l'exhaustivité d'un plan de signalisation. (C3)	J'installe la signalisation de chantier conformément aux prescriptions légales. (C3)
j2.4	Je sonde le sol pour déterminer l'emplacement des conduites et je protège ces dernières pendant le déroulement des travaux. (C3)		
j2.5	Je protège les ouvrages existants, les bornes de délimitation de propriété et les plantes. (C3)	Je décris différents dispositifs et mesures pour protéger les ouvrages existants, les bornes de délimitation de propriété et les plantes. (C2)	
j2.6	Je démonte des ouvrages, du mobilier de jardin ou d'autres équipements existants, je les stocke ou je réintroduis les matériaux dans le circuit. (C3)		
j2.7	Je reporte les cotes des plans (hauteurs, distances, points) sur le terrain à l'aide des instruments de mesure disponibles dans l'entreprise et j'entretiens ces instruments après leur utilisation. (C3)	Je distingue différents domaines d'utilisation, moyens auxiliaires et possibilités pour la mensuration du terrain (analogique, numérique) et j'en décris l'utilisation. (C2)	Je reporte les cotes des plans (hauteurs, distances, points) sur le terrain à l'aide de différents instruments de mesure et j'entretiens ces instruments après leur utilisation. (C3)
j2.8	J'installe des cordons tendus et des profils conformément aux indications du plan, de manière adaptée à la situation et avec les moyens auxiliaires correspondants. (C3)		J'installe des cordons tendus et des profils conformément aux indications du plan, de manière adaptée à la situation et avec le matériel correspondant. (C3)
j2.9	Je prends des mesures pour évacuer les eaux usées du chantier conformément aux prescriptions et je signale les divergences (gestion de l'eau sur le chantier). (C3)	Je décris les différentes possibilités de gestion des eaux usées de chantier. (C2)	

Compétence opérationnelle j3: Effectuer les travaux de terrassement.

Les horticulteurs CFC enlèvent les matériaux du sol, les déplacent et les mettent en dépôt dans le périmètre du chantier ou les chargent sur un moyen de transport. Ils créent et entretiennent des dépôts de matériaux du sol et remettent ces matériaux en place ultérieurement. Ils utilisent à cet effet des engins de chantier adaptés.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
j3.1		Je décris les différentes couches de sol et les types de sol. (C2)	
j3.2		Je décris les caractéristiques, les avantages et les inconvénients de différents outils et engins de chantier pour l'enlèvement et la remise en place de matériaux du sol, pour leur compactage et pour leur transport. (C2)	
j3.3		Je présente les possibilités de commande numérique des engins de chantier. (C2)	
j3.4	J'enlève les matériaux du sol en séparant et respectant les différentes couches, je les charge et les transporte dans le périmètre du chantier ou je constitue un dépôt sur place. (C3)	Je distingue et décris différents types de dépôts de matériaux de sol. (C2)	J'exécute des travaux d'aménagement paysager avec différents engins et machines d'excavation/de remblayage, de compactage et de transport en respectant les consignes de sécurité. (C3)
j3.5	J'évalue visuellement les propriétés des sols et des sols de fondation en termes de stabilité et sur la manière de les travailler, et je signale les difficultés particulières à mon supérieur. (C3)	Je décris différents types de sol en termes de stabilité et sur la manière de les travailler. (C2)	
j3.6	J'entretiens les dépôts de matériaux de sol. (C3)	Je décris les possibilités de végétalisation et l'entretien des dépôts de matériaux de sol. (C2)	
j3.7	Je stabilise le sol de fondation par des mesures appropriées. (C3)	Je décris des mesures de stabilisation du sol de fondation en tenant compte de la qualité du sol, de l'utilisation prévue et des prescriptions légales. (C2)	
j3.8	Je remets en place des matériaux de sol préalablement mis en dépôt, en respectant les différentes couches. (C3)	Je décris le déroulement des travaux pour la remise en place des différentes couches de sol à partir des matériaux de sol mis en dépôt. (C2)	
j3.9	J'effectue des travaux quotidiens d'entretien sur les machines et engins de chantier en respectant les consignes du fabricant et les consignes en vigueur dans l'entreprise. Je signale les dommages et la nécessité éventuelle d'une révision à qui de droit. (C3)		J'effectue des travaux quotidiens d'entretien sur les machines et engins de chantier en respectant les consignes du fabricant et les consignes en vigueur dans l'entreprise. Je signale les dommages et la nécessité éventuelle d'une révision à qui de droit. (C3)

Compétence opérationnelle j4: Installer et entretenir les conduites et les autres éléments destinés à l'évacuation des eaux.

Les horticulteurs CFC creusent des tranchées et posent des conduites, des systèmes de drainage, des caniveaux et des regards conformément aux indications sur les plans. Ils veillent au bon fonctionnement des dispositifs d'évacuation des eaux.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
j4.1	Je creuse des tranchées conformément aux consignes et aux prescriptions de sécurité en vigueur. (C3)	Je décris l'excavation de tranchées en U et en V en termes de sécurité au travail et de technique de travail, en tenant compte des prescriptions légales. (C2)	
j4.2	Je pose des systèmes de conduites et des regards conformément aux consignes et aux indications sur les plans, en tenant compte des indications du fabricant. (C3)	Je décris différents systèmes de conduites et dispositifs d'évacuation des eaux. (C2)	
j4.3	Je mets en place des couches de protection conformément aux consignes. (C3)	Je décris la mise en place et l'objectif des couches de protection pour conduites, en fonction du type de conduites et du matériau, et en tenant compte des normes (C2).	
j4.4	Je réalise, conformément aux indications sur les plans, des installations pour l'évacuation des eaux de surface et de drainage, y compris les installations d'infiltration et de rétention. J'entretiens ces installations. (C3)	J'explique pourquoi la gestion des eaux de surface et de drainage est nécessaire et j'en décris les composants. (C3)	
j4.5	Je construis des systèmes d'irrigation conformément aux indications des plans et je les entretiens. (C3)	Je distingue différents systèmes d'irrigation et je décris les principales mesures d'entretien. (C2)	

Compétence opérationnelle j5: Construire et entretenir les ouvrages d'aménagement paysager.

Les horticulteurs CFC réalisent les travaux d'excavation et de fondation pour les ouvrages d'aménagement paysager (bordures, murs, revêtements de sol et escaliers) ; ils construisent ces ouvrages conformément aux indications sur les plans. Ils nettoient et entretiennent des ouvrages existants, ils veillent à ce qu'ils puissent être utilisés en toute sécurité.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
j5.1	J'effectue les travaux d'excavation et je prépare le sol de fondation de sorte qu'il puisse résister aux forces exercées par la construction, conformément aux indications sur les plans. (C3)	J'explique les exigences en matière de sol de fondation, en me référant aux normes correspondantes. (C2)	
j5.2		Je distingue différentes classes de charge, je les réparties en fonction des différentes exigences et j'explique la signification des valeurs S et T. (C2)	

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
j5.3	Je construis les fondations requises conformément aux indications du plan. (C3)	Je décris la fonction et la structure des fondations pour les ouvrages d'aménagement paysager en tenant compte des normes. (C2)	Je construis les fondations conformément aux plans. (C3)
j5.4		J'explique les avantages et les inconvénients des matériaux de fondation, ainsi que les épaisseurs de couches et les possibilités de compactage en fonction de l'utilisation prévue. (C2)	
j5.5	Je travaille différents matériaux pour la construction d'ouvrages d'aménagement paysager, à l'aide d'outils et d'engins ou machines appropriés, conformément aux consignes. (C3)	Je distingue différents matériaux de construction pour les ouvrages d'aménagement paysager et les classe en fonction de leur utilisation. (C2)	Je travaille différents matériaux pour la construction d'ouvrages d'aménagement paysager, à l'aide d'outils, d'engins et de machines appropriés, conformément aux consignes. (C3)
j5.6	Je construis des escaliers à l'aide d'outils, d'engins et de machines appropriés, conformément aux indications d'un plan. (C3)	Je décris le mode de construction des escaliers et j'établis les calculs nécessaires. (C3)	Je construis des escaliers à l'aide d'outils, d'engins et de machines appropriés, conformément aux indications d'un plan. (C3)
j5.7	Je construis des murs et des ouvrages de stabilisation des talus à l'aide d'outils, d'engins et de machines appropriés, conformément aux indications d'un plan. (C3)	Je décris le mode de construction des murs et des ouvrages de stabilisation des talus et j'établis les calculs nécessaires. (C3)	Je construis des murs et des ouvrages de stabilisation des talus à l'aide d'outils, d'engins et de machines appropriés, conformément aux indications d'un plan. (C3)
j5.8	Je construis des bordures à l'aide d'outils, d'engins et de machines appropriés, conformément aux indications d'un plan. (C3)	Je décris le mode de construction des bordures et j'établis les calculs nécessaires. (C3)	Je construis des bordures à l'aide d'outils, d'engins et de machines appropriés, conformément aux indications d'un plan. (C3)
j5.9	Je construis des revêtements de sol à l'aide d'outils, d'engins et de machines appropriés, conformément aux indications d'un plan. (C3)	Je décris le mode de construction des revêtements de sol et j'établis les calculs nécessaires. (C3)	Je construis des revêtements de sol à l'aide d'outils, d'engins et de machines appropriés, conformément aux indications d'un plan. (C3)
j5.10		J'attribue les techniques de mise en œuvre et de pose aux ouvrages et matériaux correspondants. (C2)	
j5.11	Je nettoie et j'entretiens les ouvrages d'aménagement paysager et je veille à ce qu'ils puissent être utilisés en toute sécurité. (C3)	Je décris les différentes méthodes, matériaux et moyens auxiliaires pour l'entretien des ouvrages d'aménagement paysager. (C2)	Je nettoie et j'entretiens les ouvrages d'aménagement paysager et je veille à ce qu'ils puissent être utilisés en toute sécurité. (C3)
j5.12	Lors de la construction et de l'entretien d'ouvrages d'aménagement paysager, je veille au respect des prescriptions relatives à la protection de la santé, à la sécurité au travail, à la protection des tiers et des objets, et je prends les mesures de protection qui s'imposent. (C4)		Lors de la construction et de l'entretien d'ouvrages d'aménagement paysager, je veille au respect des prescriptions relatives à la protection de la santé, à la sécurité au travail, à la protection des tiers et des objets, et je prends les mesures de protection qui s'imposent. (C4)

Compétence opérationnelle j6: Construire et entretenir le mobilier et l'équipement de jardin.

Les horticulteurs CFC exécutent des fondations et posent le mobilier/équipement de jardin correspondant, conformément aux consignes du fabricant.

N°	<i>Objectifs évaluateurs Entreprise</i>	<i>Objectifs évaluateurs École professionnelle</i>	<i>Objectifs évaluateurs CI</i>
j6.1	J'effectue les travaux d'excavation et de nivellement du sol de fondation en vue de la pose de mobilier/équipement de jardin, conformément aux indications d'un plan et aux consignes du fabricant. (C3)	Je décris et dimensionne la profondeur et la forme de fondation pour le mobilier/équipement de jardin, à l'aide des indications du fabricant ou des plans (C3).	
j6.2	J'exécute les fondations requises pour le mobilier/équipement de jardin conformément aux indications du plan et aux consignes du fabricant. (C3)	Je décris différents types de fondations pour le mobilier/équipement de jardin, et j'explique leurs avantages et inconvénients. (C2)	
j6.3	Je monte et pose le mobilier/équipement de jardin conformément aux consignes du fabricant. (C3)	Je décris le déroulement du travail pour le montage de mobilier/équipement de jardin, en tenant compte des normes, des lois et des consignes de sécurité. (C2)	
j6.4	Je nettoie et j'entretiens le mobilier/équipement de jardin conformément aux instructions du fabricant et je veille à ce qu'il puisse être utilisé en toute sécurité. (C3)	Je décris les exigences d'entretien et les possibilités de nettoyage de divers éléments du mobilier/équipement de jardin. (C2)	

Domaine de compétences opérationnelles k: Réalisation et entretien des surfaces végétalisées

Compétence opérationnelle k1: Recenser les plantations existantes, les protéger et les développer.

Les horticulteurs CFC recensent les espèces d'une plantation existante en termes d'emplacement et en déduisent le milieu de vie. Ils établissent une proposition pour compléter ou optimiser la plantation. Ils prennent les mesures d'entretien et de protection nécessaires pour préserver les plantations existantes.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
k1.1	J'identifie les plantes utilisées pour l'aménagement paysager dans les différentes phases de leur développement et à n'importe quelle saison (noms vernaculaires et botaniques). (C3)	Je décris différents groupes de plantes et les exemples correspondants (milieux de vie, CSR, plantes néophytes envahissantes, groupes de plantes: plantes ligneuses, plantes vivaces, haies, fleurs de saison, etc.) (C2)	
k1.2	Je recense les plantations et les communautés végétales existantes et je définis des objectifs et des mesures pour leur entretien. (C3)	Sur un exemple de cas particulier, j'élabore des objectifs et des mesures pour l'entretien des plantations et des communautés végétales. Je consigne ces objectifs et mesures dans un plan d'entretien. (C3)	Je recense les plantations et les communautés végétales existantes et je définis des objectifs et des mesures pour leur entretien. (C3)
k1.3	J'évalue le comportement de croissance et de concurrence des plantations existantes, en tenant compte du changement climatique, et j'en déduis des mesures pour des interventions ciblées (arracher, transplanter, rajeunir, compléter, etc.). (C4)	J'élabore des concepts de plantation simples pour des situations concrètes et je réalise des croquis de plantation conformément aux principes esthétiques de base. (C3)	Je transplante des plantes ligneuses et des vivaces. (C3)
k1.4	Je déterre des plantes existantes, les stocke et les protège jusqu'à leur réutilisation. (C3)		Je déterre des plantes existantes, les stocke et les protège jusqu'à leur réutilisation. (C3)
k1.5	Je protège les plantations existantes lors de travaux de construction et d'excavation. (C3)	Je décris les mesures de protection des plantations existantes lors de travaux de construction et d'excavation. (C2)	

Compétence opérationnelle k2:**Préparer les surfaces destinées aux plantations, aux gazons, aux prairies ou à d'autres semis et exécuter les travaux de plantation et de semis.**

Les horticulteurs CFC travaillent les couches de support en vue de la végétalisation. Ils incorporent la quantité correcte d'engrais et de semences avec les moyens appropriés. Ils contrôlent les végétaux livrés et les mettent en place dans les règles de l'art. Les horticulteurs CFC entretiennent les surfaces végétalisées jusqu'à la remise au client.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
k2.1	Je travaille et prépare les couches de support en vue de la végétalisation. (C3)	Je décris les exigences relatives à la structure des couches et les exigences de planéité correspondantes pour les différents types de végétalisation. (C2)	Je travaille et prépare les couches de support en vue de la végétalisation. (C3)
k2.2	Je choisis et calcule la quantité correcte d'engrais et de semences et je les répands avec les moyens appropriés. (C4)	Je distingue différents mélanges de semences et d'engrais, calcule la quantité correcte et décris leur utilisation. (C2)	Je choisis et calcule la quantité correcte d'engrais et de semences et je les répands conformément à la situation. (C3)
k2.3	Je contrôle et mets en place des végétaux précultivés prêts à l'emploi. (C3)	Je décris différents végétaux précultivés prêts à l'emploi ainsi que leurs caractéristiques de qualité et leurs propriétés. (C2)	Je contrôle et mets en place des végétaux précultivés prêts à l'emploi. (C3)
k2.4	J'entretiens les surfaces réalisées jusqu'à la remise au client. (C3)	Je décris les travaux nécessaires à l'entretien des surfaces végétalisées nouvellement créées. (C2)	
k2.5		Je décris les différents groupes et qualités de plantes. (C2)	
k2.6	Je prépare les plantes pour la plantation, je les plante conformément au plan de plantation et j'attache les plantes à un support si nécessaire. (C3)	J'interprète des plans de plantation et respecte les distances de plantation correspondantes, j'explique le déroulement des travaux de plantation étape par étape et je décris différents types d'attaches et de dispositifs de protection. (C2)	Je prépare les plantes pour la plantation, je les plante conformément au plan de plantation et j'attache les plantes à un support si nécessaire. (C3)

Compétence opérationnelle k3: Entretien des surfaces végétalisées.

Les horticulteurs CFC définissent, sur la base de la végétation existante et du milieu de vie dans lequel elle se trouve, les mesures d'entretien appropriées ; ils exécutent ces mesures au fil de l'année.

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
k3.1	Je taille les plantes vivaces, les plantes ligneuses de petite dimension et les rosiers en fonction des objectifs d'entretien et avec les moyens auxiliaires appropriés. (C3)	Je décris divers types de taille pour les vivaces, plantes ligneuses de petite dimension et rosiers. (C3)	Je taille les plantes vivaces, les plantes ligneuses de petite dimension et les rosiers en fonction des objectifs d'entretien et avec les moyens auxiliaires appropriés. (C3)
k3.2	Je taille les buissons, les jeunes arbres et les arbustes, en fonction des objectifs d'entretien et avec les moyens auxiliaires appropriés. (C3)	Je décris divers types de taille pour les buissons, les jeunes arbres et les arbustes. (C3)	Je taille les buissons, les jeunes arbres et les arbustes, en fonction des objectifs d'entretien et avec les moyens auxiliaires appropriés. (C3)

N°	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
k3.3	Je taille les haies et plantes ligneuses formées, en fonction des objectifs d'entretien et avec les moyens auxiliaires appropriés. (C3)	Je décris divers types de taille pour les haies et plantes ligneuses formées. (C3)	Je taille les haies et plantes ligneuses formées, en fonction des objectifs d'entretien et avec les moyens auxiliaires appropriés. (C3)
k3.4	Je taille les arbres fruitiers et les arbustes à baies en fonction des objectifs d'entretien et avec les moyens auxiliaires appropriés. (C3)	Je décris divers types de taille pour les arbres fruitiers et les arbustes à baies. (C3)	Je taille les arbres fruitiers et les arbustes à baies en fonction des objectifs d'entretien et avec les moyens auxiliaires appropriés. (C3)
k3.5	Je taille les plantes grimpantes en fonction des objectifs d'entretien et avec les moyens auxiliaires appropriés. (C3)	Je décris divers types de taille pour les plantes grimpantes. (C3)	Je taille les plantes grimpantes en fonction des objectifs d'entretien et avec les moyens auxiliaires appropriés. (C3)
k3.6	J'identifie et enlève la végétation indésirable. (C4)	Je décris la végétation indésirable dans les zones plantées et semées, et je définis les mesures à prendre en fonction des objectifs d'entretien. (C3)	J'identifie et enlève la végétation indésirable. (C4)
k3.7	J'identifie les signes distinctifs d'une carence en nutriments, je choisis l'engrais approprié, calcule la quantité correcte et fais l'apport en fonction de la situation. (C4)	Je décris les signes distinctifs d'une carence ou d'un excès de nutriments, ainsi que les mesures correctives à prendre. (C2)	Je choisis l'engrais, calcule la quantité correcte et fais l'apport en fonction de la situation. (C3)
k3.8	Je choisis un matériau de paillage adapté et le met en place. (C3)	Je décris différents matériaux organiques et minéraux de paillage ainsi que leurs avantages et inconvénients. (C2)	
k3.9	Je contrôle les attaches et évite les dommages dus à l'enfoncement des liens dans les tissus de la plante. (C3)	Je décris différents moyens d'attacher les plantes et leurs possibilités d'utilisation et j'explique les mesures d'entretien et de contrôle. (C2)	
k3.10	Je choisis les outils ou les machines appropriés et je tonds/fauche les pelouses et les prairies en tenant compte du moment de la saison, de la sécurité au travail et de l'impact écologique. (C3)	J'explique quand et comment les pelouses et prairies doivent être tondues/fauchées. (C2)	Je choisis les outils ou les machines appropriés et je tonds/fauche les pelouses et les prairies en tenant compte du moment de la saison, de la sécurité au travail et de l'impact écologique. (C3)
k3.11	Je choisis les outils ou les machines appropriés pour l'entretien des pelouses et des prairies et j'entretiens ces surfaces en tenant compte de leur situation. (C3)	Je décris différents outils d'entretien des pelouses et des prairies. (C2)	Je choisis les outils ou les machines appropriés pour l'entretien des pelouses et des prairies et j'entretiens ces surfaces en tenant compte de leur situation. (C3)
k3.12		Je distingue différents types de surfaces végétalisées quant à leur utilisation et objectif d'entretien, je documente le déroulement du travail d'entretien des pelouses et des prairies et j'explique l'effet des différentes mesures. (C2)	
k3.13	J'identifie le moment opportun pour un apport d'eau supplémentaire et j'irrigue les surfaces végétalisées. (C3)	Je décris les besoins annuels en eau des différentes surfaces végétalisées ainsi que les indicateurs observables pour déterminer l'état et les besoins momentanés et je	

N°	<i>Objectifs évaluateurs Entreprise</i>	<i>Objectifs évaluateurs École professionnelle</i>	<i>Objectifs évaluateurs CI</i>
		décris différentes possibilités d'irrigation. (C2).	
k3.14	Lors de l'entretien des surfaces végétalisées, je veille au respect des prescriptions relatives à la protection de la santé, à la sécurité au travail, à la protection des tiers et des objets, et je prends les mesures de protection qui s'imposent. (C4)		Lors de l'entretien de surfaces végétalisées, je veille au respect des prescriptions relatives à la protection de la santé, à la sécurité au travail, à la protection des tiers et des objets, et je prends les mesures de protection qui s'imposent. (C4)

Élaboration

Le plan de formation a été élaboré par l'organisation du monde du travail signataire. Il se réfère à l'ordonnance du SEFRI du 5 septembre 2023 sur la formation professionnelle initiale d'horticultrice/horticulteur avec certificat fédéral de capacité (CFC).

Aarau, le 11 juillet 2023

JardinSuisse
Association suisse des entreprises horticoles

Le président/e de l'Ortra

Le directeur de l'Ortra

Olivier Mark

Carlo L. Vercelli

Après examen du plan de formation, le SEFRI donne son accord.

Berne, le 5 septembre 2023

Secrétariat d'État à la formation,
à la recherche et à l'innovation

Rémy Hübschi
Directeur suppléant
Chef de la division Formation professionnelle et continue

Modification du plan de formation

Les mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé (annexe 2) ont été révisées par l'OrTra signataire avec l'aide du SECO. Elles remplacent les mesures d'accompagnement du 5 septembre 2023.

Les mesures d'accompagnement ont été approuvées par le SECO le 22 juillet 2024.

Leur date d'entrée en vigueur est fixée au 1er septembre 2024.

Aarau, 19. août 2024

JardinSuisse

Association suisse des entreprises horticoles

Le président de l'Ortra

Le directeur de l'Ortra

Olivier Mark

Carlo L. Vercelli

Après examen de la modification du plan de formation, le SEFRI donne son accord.

Berne, le 24. août 2024

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation

Rémy Hübschi

Directeur suppléant

Chef de la division Formation professionnelle et continue

Annexe1 : Liste des instruments servant à garantir et à mettre en œuvre la formation professionnelle initiale et à en promouvoir la qualité

Documents	Source
Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'horticultrice/horticulteur CFC	<i>Version électronique</i> Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (www.bvz.admin.ch > Professions A-Z) <i>Version papier</i> Office fédéral des constructions et de la logistique (www.bundespublikationen.admin.ch/fr.html)
Plan de formation relatif à l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'horticultrice/horticulteur CFC	JardinSuisse
Dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification avec examen final (y compris une grille d'évaluation et éventuellement le dossier des prestations des cours interentreprises et/ou le dossier des prestations à la formation à la pratique professionnelle)	JardinSuisse
Dossier de formation	JardinSuisse
Rapport de formation	Modèle SDBB CSFO www.oda.berufsbildung.ch JardinSuisse
Documentation de la formation en entreprise	Modèle SDBB CSFO www.oda.berufsbildung.ch JardinSuisse
Programme de formation pour les entreprises formatrices	JardinSuisse
Équipement/assortiment minimum dans l'entreprise formatrice	JardinSuisse
Programme de formation pour les cours interentreprises	JardinSuisse
Règlement d'organisation pour les cours interentreprises	JardinSuisse
Plan d'étude pour les écoles professionnelles	JardinSuisse
Règlement de la Commission pour le développement professionnel et la qualité	JardinSuisse

Annexe 2 : Mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé

L'art. 4, al. 1, de l'ordonnance 5 du 28 septembre 2007 relative à la loi sur le travail (ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 ; RS 822.115) **interdit de manière générale d'employer des jeunes à des travaux dangereux**. Par travaux dangereux, on entend tous les travaux qui, de par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la formation, à la sécurité des jeunes ou à leur développement physique et psychique. En dérogation à l'art. 4, al. 1, OLT 5, il est permis d'occuper des personnes en formation d'horticultrice/horticulteur (CFC) dès l'âge de 15 ans, en fonction de leur niveau de connaissance, aux travaux dangereux mentionnés, pour autant que les mesures d'accompagnement suivantes en lien avec les sujets de prévention soient respectées:

Dérogations à l'interdiction d'effectuer des travaux dangereux (Base : ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ; RS 822.115.2, état au 12.01.2022)	
Article, lettre, chiffre	Travail dangereux (désignation selon l'ordonnance du DEFR RS 822.115.2)
3 3a	Contrainte physique La manipulation sans moyens auxiliaires de charges de plus de :
3c	<ol style="list-style-type: none"> 1. 15 kg pour les hommes âgés de moins de 16 ans et 11 kg pour les femmes du même âge, 2. 19 kg pour les hommes âgés de 16 ans à 18 ans non révolus et 12 kg pour les femmes du même âge. Les travaux qui s'effectuent de manière répétée pendant plus de 2 heures par jour : <ol style="list-style-type: none"> 1. dans une position courbée, inclinée sur le côté ou en rotation, 2. à hauteur d'épaule ou au-dessus, ou 3. en partie à genoux, en position accroupie ou couchée.
4 4c 4d 4g 4h	Influences physiques Les travaux entraînant une exposition à un bruit continu ou impulsif dangereux pour l'ouïe ou exposant à un bruit à partir d'un niveau de pression sonore journalier équivalent $L_{EX,8h}$ de 85 dB(A). Les travaux effectués avec des outils vibrants ou à percussion avec une charge vibratoire A(8) sur une journée de travail de 8 heures égale ou supérieure à 2,5 m/s ² . Les travaux avec des substances sous pression, notamment des liquides, des vapeurs ou des gaz. Les travaux entraînant une exposition à des radiations non ionisantes, notamment à : <ol style="list-style-type: none"> 2. des rayons ultraviolets à une longueur d'onde de 315 à 400 nm (lumière UVA), comme lors du séchage et du durcissement par UV, du soudage à l'arc et d'une exposition prolongée au soleil.
5 5a	Agents chimiques impliquant des dangers physiques Les travaux avec des substances et des préparations qui, en raison de leurs propriétés, sont associées à au moins une des mentions de danger (phrases H) ci-après dans la classification établie par le règlement (CE) no 1272/20086, dans la version mentionnée dans l'annexe 2, ch. 1, de l'ordonnance du 5 juin 2015 sur les produits chimiques (OChim) : <ol style="list-style-type: none"> 2. gaz inflammables : H220, H221. 4. liquides inflammables : H224, H225.
6 6a	Agents chimiques impliquant des dangers toxicologiques Les travaux avec des substances et des préparations qui, en raison de leurs propriétés, sont associées à au moins une des mentions de danger (phrases H) ci-après dans la classification établie par le règlement (CE) no 1272/20088, dans la version mentionnée dans l'annexe 2, ch. 1, OChim : <ol style="list-style-type: none"> 3. toxicité spécifique pour certains organes cibles à la suite d'une exposition unique : H370, H371, 4. toxicité spécifique pour certains organes cibles à la suite d'expositions répétées : H372, H373,

6b	<p>5. sensibilisation respiratoire : H334, 6. sensibilisation cutanée : H317, 7. cancérogénicité : H351, 9. toxicité pour la reproduction : H361d.</p> <p>Les travaux qui entraînent un risque important de maladie ou d'intoxication en raison de l'emploi :</p> <p>2. d'objets libérant des substances ou des préparations présentant une des propriétés mentionnées à la let. a.</p>
7 7a	<p>Agents biologiques Les travaux avec des objets pouvant être contaminés par des virus, bactéries, champignons ou parasites pathogènes.</p>
8 8a	<p>Travaux avec des outils de travail dangereux 1. chariots de manutention avec siège ou poste de pilotage 5. machines de construction 9. ponts mobiles</p>
8b	Travaux avec les outils de travail présentant des éléments en mouvement dont les zones dangereuses ne sont pas protégées par des dispositifs de protection ou le sont seulement par des dispositifs de protection réglables; sont notamment visées les zones d'entraînement, de cisaillement, de coupe, de perforation, de happement, d'écrasement ou de choc.
9	<p>Animaux dangereux Les travaux impliquant des contacts directs avec des animaux sauvages ou venimeux.</p>
10 10a 10c	<p>Environnement de travail présentant un risque élevé d'accident professionnel Les travaux impliquant un risque de chute, en particulier à des postes de travail en hauteur. Les travaux en dehors d'un emplacement de travail fixe, en particulier en cas de risque d'écroulement ou dans les zones de routes ou de voies ferrées non fermées à la circulation.</p>

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Article(s) ²	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ³ de l'entreprise						
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP	Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation	En permanence	Fréquemment
JardinTOP B1 mise en œuvre des règles de comportement et de sécurité pendant le travail CO a - k	Danger spécifique du travail Selon les travaux, les risques peuvent apparaître selon le tableau des phénomènes dangereux de la SUVA (annexe 3 des instructions SUVA n° 66105)	tous	<p>Campagne JardinSuisse</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 mètre de sécurité pour une place de travail sécurisée (le mètre de sécurité). Mise en œuvre des 8 règles de comportement pendant le travail Concerne tous les processus et DCO <p>Autre</p> <ul style="list-style-type: none"> Règles de sécurité complémentaires de l'entreprise Brochure Suva-BR: 10 étapes pour un apprentissage en toute sécurité 	1 ^{ère} année de formation	CI 1	1 ^{ère} année de formation	Soutien et surveillance des personnes en formation dans l'entreprise de façon à ce qu'elles travaillent tout le temps en sécurité. Donner des feedbacks positifs aux personnes en formation ayant des comportements sécurisés.	1 ^{ère} année de formation	ARF	3 ^{ème} année de formation
	Postes de travail non sédentaires		<p>Standards de travail JardinSuisse</p> <ul style="list-style-type: none"> Signalisation temporaire de chantier 	1 ^{ère}	CI 1		Application pratique et démonstrative	1 ^{ère}	ARF	3 ^{ème} année de formation

¹ Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'orfo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation.

³ Articles de l'ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes, RS 822.115.2, état au 12.01.202

JardinTOP B2 Se déplacer à pied sur le poste de travail. CO a - k	<ul style="list-style-type: none"> Ne pas être vu Dangers de chutes <ul style="list-style-type: none"> Surface glissante Sol humide, neige, glace Désordre Rapport de visibilité – ne pas être vu 	10c	<ul style="list-style-type: none"> Equipement de protection individuelle (vêtements de sécurité) Urgence et organisation des premiers secours 	année de formation				année de formation		
JardinTOP B4 Travailler à l'extérieur / Influence de la météo CO c - k	Exposition due aux conditions environnementales du poste de travail <ul style="list-style-type: none"> Rayonnement solaire Travailler par grosse chaleur Travailler par temps froid et humide Dangers électriques <ul style="list-style-type: none"> Partie sous tension Court-circuit dû à l'humidité des alentours du poste de travail 	4h	Standards de travail JardinSuisse <ul style="list-style-type: none"> Equipement de protection individuelle (vêtements de sécurité) Mise en marche des moteurs électriques Autre <ul style="list-style-type: none"> Utilisation de vêtements adaptés aux conditions météorologiques Utilisation de protection solaire Pauses dans des endroits abrités Changer d'activité et prévoir des travaux subsidiaires 	1 ^{ère} année de formation	CI 1		Application pratique et démonstrative	1 ^{ère} année de formation	ARF	3 ^{ème} année de formation
JardinTOP B6 Faire le plein de carburant aux machines et véhicules CO e	Dangers mécaniques <ul style="list-style-type: none"> Partie de machine en mouvement non protégée Matière dangereuse pour la santé <ul style="list-style-type: none"> Dégagement de vapeur lorsque l'on fait le plein de carburant Dangers d'incendie et d'explosion <ul style="list-style-type: none"> Carburant liquide, vapeurs Alentour potentiellement explosif 	8a 5c 6	Standards de travail JardinSuisse <ul style="list-style-type: none"> Mise en marche des moteurs 2 temps Mise en marche des moteurs 4 temps Mise en marche des moteurs diesel Autre Mode d'emploi respectif des machines et engins	1 ^{ère} année de formation	CI 1	1 ^{ère} année de formation	Application pratique et démonstrative	1 ^{ère} année de formation	ARF	3 ^{ème} année de formation
JardinTOP B7 Travaux occasionnant du bruit CO c, f, i, j, k	Exposition physique particulière <ul style="list-style-type: none"> Travailler avec des machines Façonnage de matériel avec de l'outillage 	4c	Standards de travail JardinSuisse Equipement de protection individuelle (protection de l'ouïe) Autre Réduire le temps d'exposition, rotation du travail	1 ^{ère} année de formation	CI 1	1 ^{ère} année de formation	Application pratique et démonstrative	1 ^{ère} année de formation	ARF	3 ^{ème} année de formation
JardinTOP B8 Tenir et porter des charges, mauvaise posture du corps CO c - k	Exposition de l'appareil moteur <ul style="list-style-type: none"> Lever et porter des charges Répétition de mouvements comme par ex : pelleter, travailler avec des sécateurs, etc. Posture contraignante, comme travailler longtemps en position courbée 	3a 3c	Standards de travail JardinSuisse Tenir et transporter des charges Autre <ul style="list-style-type: none"> Proposer des moyens d'aide technique pour faciliter le travail Prévoir des changements d'activité Intégrer des pauses pour récupérer Mise en place d'un déroulement de travail bénéfique pour l'ergonomie 	1 ^{ère} année de formation	CI 1 CI 2	1 ^{ère} année de formation	Application pratique et démonstrative	1 ^{ère} année de formation	ARF	3 ^{ème} année de formation

JardinTOP B9 Travailler en hauteur et sur terrain escarpé CO f, i, k	Dangers de chutes <ul style="list-style-type: none"> Hauteur de travail / Différence de hauteurs Terrain escarpé Surfaces glissantes Mise en danger mécanique <ul style="list-style-type: none"> Objet tombant 	10a 8b	Standards de travail JardinSuisse <ul style="list-style-type: none"> Travail en hauteur EPI contre les chutes de hauteur / Système de positionnement Aide mémoire JardinSuisse <ul style="list-style-type: none"> Travaux de taille d'arbre sûr chez les horticulteurs Travailler dans les terrains abrupts Travail sur bâtiments végétalisés Autre <ul style="list-style-type: none"> Utilisation de procédure de travail appropriée comme des scies télescopiques, plateforme élévatrice mobile de personnel. Port de chaussures de sécurité appropriées Ne travailler que lors de conditions météorologique appropriées (temps sec) Choisir un endroit et une position du corps stable La règle de sécurité contre les chutes est, si besoin, aussi à mettre en œuvre lors de la construction de murs ainsi que lors de travaux sur toiture végétalisée. 	1 ^{ère} année de formation 2 ^{ème} 3 ^{ème} Formation plateforme élévatrice mobile	CI 2 CI 3	EPI contre les chutes de hauteur : Formation, examen, permis ainsi qu'application pratique Plateforme élévatrice mobile : Formation, examen, permis ainsi qu'application pratique	1 ^{ère} année de formation	ARF	3 ^{ème} année de formation
JardinTOP T1 stockage et déstockage avec charriot élévateur, chargeuse à pneu ou grue de camion CO e, g,	Dangers mécaniques <ul style="list-style-type: none"> Moyen de transport mobile Moyen de travail mobile Se faire renverser Objets en chute Perte de charge ayant été soulevée 	8b	Manuel de JardinSuisse <ul style="list-style-type: none"> Manuel pour cariste Manuel pour conducteur de machine de chantier Autre <ul style="list-style-type: none"> Formation en 4 jours avec examen et permis pour gerbeur à fourches dispensée par selon les directives de la CFST RL 6518 Formation pour conducteur de machine de chantier selon l'objectif évaluateur j3.4 du plan de formation (seulement pour l'orientation paysagisme) Respecter les modes d'emploi et les règles d'utilisation des machines de l'entreprise Une surveillance permanente doit être assurée jusqu'à la conclusion de cette formation Suva-BS 88830 : Neuf règles vitales pour le travail avec les chariots élévateurs <ul style="list-style-type: none"> Cours Levage et transport de charges avec une grue, donné en entreprise par le PERCO, conformément au concept de formation JardinTOP 	2 ^{ème} année de formation 3 ^{ème} année de formation 2 ^{ème} année de formation 3 ^{ème} année de formation	CI 4 Ecole professionnelle	Formation, examen, permis et utilisation de gerbeur à fourches / chargeuse à pneu pour production de plantes Formation de paysagiste, contrôle de compétences pour conducteur d'engins de chantier (sans gerbeur à fourche) Formation et instructions par le PERCO, en entreprise Démonstration et utilisation pratique pour les personnes en formation avec contrôle de compétences, utilisation partielle avec instruction dans l'entreprise	2 ^{ème} année de formation	ARF	Fin de 3 ^{ème} année de formation
JardinTOP T4 Préparation mécanique de surface de plantation et d'ensemencement avec un cultivateur de sol et un motoculteur	Dangers mécanique Moyen de transport mobile Moyen de travail mobile Se faire renverser ou écraser Protection des zones de coincidence	8a	Standards de travail JardinSuisse Ameublissement du sol avec motoculteur ou cultivateur de sol Autre <ul style="list-style-type: none"> Respecter le mode d'emploi 	1 ^{ère} année de formation	CI 1 CI 2	Application pratique et démonstrative	1 ^{ère} année de formation	ARF	3 ^{ème} année de formation

CO c, k, i, k			<ul style="list-style-type: none"> N'utiliser les machines qu'avec les équipements de protection prévus par le fournisseur Eviter que des parties de machine ne bougent à tout va N'utiliser que des machines avec un dispositif de sécurité (poignée de l'homme mort) opérationnel 							
JardinTOP T5 Planter des végétaux CO c, i, k	Exposition de l'appareil moteur Travaux répétitifs en position courbée ou à genou.	3a 3c	Autre <ul style="list-style-type: none"> Prévoir des changements d'activités Intégrer des pauses pour récupérer Utiliser les protège-genoux 	1 ^{ère} année de formation	CI1 CI2 CI3		Application pratique et démonstrative	1 ^{ère} année de formation	ARF	3 ^{ème} année de formation
JardinTOP T8 fumure de plante CO c, i, k	Matières dangereuses pour la santé <ul style="list-style-type: none"> Engrais liquide et solide Sensibilisation due aux risques d'inhalation Sensibilisation due aux risques de contact avec la peau 	6a 6b	Standards de travail JardinSuisse <ul style="list-style-type: none"> Préparation d'une surface de massif à la main Ensemencement de gazon Réglage de l'épandeur d'engrais Autre <ul style="list-style-type: none"> Respecter le mode d'emploi ou la fiche technique de sécurité Utiliser l'EPI selon la fiche technique de sécurité Eau et bain d'œil toujours à disposition 	1 ^{ère} année de formation 2 ^{ème} année de formation	CI 1 CI 2 CI 3 CI 4		Application pratique et démonstrative	1 ^{ère} année de formation	ARF	3 ^{ème} année de formation
JardinTOP T9 Application de produits phytosanitaires CO d	Matières dangereuses pour la santé <ul style="list-style-type: none"> Matière liquide et solide Danger de dégâts irréversibles Sensibilisation due aux risques d'inhalation Sensibilisation due aux risques de contact avec la peau 	6a 6b	Standards de travail JardinSuisse <ul style="list-style-type: none"> Préparation et application de produits phytosanitaires Stockage de produits phytosanitaires Mesures pour l'obtention de la licence professionnelle <ul style="list-style-type: none"> Semaine d'écologie à l'école professionnelle avec soutien des moyens d'enseignement de l'école Cours utilisateurs durant les CI Evaluation des compétences opérationnelles au cours des CI <p>-Les apprentis qui commencent leur formation professionnelle avant le 1^{er} janvier 2026 obtiennent automatiquement le permis lorsqu'ils passent avec succès la procédure de qualification. - Les apprentis qui commencent leur formation après le 1^{er} janvier 2026 doivent acquérir le permis conformément aux nouvelles directives prévues par la révision de l'ordonnance du DETEC relative au permis pour l'emploi de produits phytosanitaires en horticulture. - L'examen pour l'obtention du permis est un examen spécifique à ce permis - Pour la formation professionnelle initiale d'horticultrice/trice CFC, les compétences et connaissances requises au sens de l'annexe 1 de l'ordonnance OPer-AH sont déterminantes. L'examen théorique est du ressort du registre des permis pour l'emploi des produits phytosanitaires.</p> Autre <ul style="list-style-type: none"> Remplacer les matières présentant un danger pour la santé par des matières inoffensives 	1 ^{ère} année de formation 2 ^{ème} année de formation	CI 1 CI 2 CI 3 CI 4	1 ^{ère} année de formation 2 ^{ème} année de formation	Application pratique et démonstrative	1 ^{ère} année de formation	ARF	3 ^{ème} année de formation

			<ul style="list-style-type: none"> Respecter la notice d'utilisation Respecter la fiche technique Utiliser l'EPI selon la fiche technique de sécurité Eau et bain d'œil toujours à disposition 							
JardinTOP T11 Entretien de surface de gazons et de prairies CO k (Paysagisme)	Dangers mécaniques <ul style="list-style-type: none"> Partie de machine en mouvement non protégée Moyen de transport mobile Moyen de travail mobile Se faire renverser ou écraser Protection des zones de coincement Partie volante non contrôlée, outils de coupe détachés/desserrés volants, cailloux 	8b	Standards de travail JardinSuisse <ul style="list-style-type: none"> Utilisation de débroussailleuse Tondre des gazons Rénovation de gazon Autre <ul style="list-style-type: none"> Respecter le mode d'emploi N'utiliser les machines qu'avec les équipements de protection prévus par le fabricant Prévenir du risque de mouvement incontrôlé de certaines parties, contrôler les outils de coupe sur un support stable avant l'utilisation Ne monter que des outils de coupe approuvés par le fabricant sur la débroussailleuse N'utiliser que des machines avec un dispositif de sécurité (poignée de l'homme mort) opérationnel 	1 ^{ère} année de formation	CI 1 CI 2 CI 3		Application pratique et démonstrative	1 ^{ère} année de formation	ARF	3 ^{ème} année de formation
JardinTOP T12 Entretien de surface en dur. Traitement thermique de la mauvaise herbe avec chalumeau ou brûleur thermique (infra-rouge) CO k (Paysagisme)	Dangers thermique <ul style="list-style-type: none"> Flammes à l'air libre Surface brûlante sur les engins infrarouge Dangers d'incendie ou d'explosion <ul style="list-style-type: none"> Gaz propane et butane 	4g 5a	Standards de travail JardinSuisse Entretien de surface en dur Autre <ul style="list-style-type: none"> Respecter la notice d'utilisation Interdiction de fumer Stockage des bonbonnes de gaz seulement dans un local bien aéré Respecter les directives ADR pour le transport des bouteilles de gaz 	1 ^{ère} année de formation	CI 1 CI 2 CI 3		Application pratique et démonstrative	1 ^{ère} année de formation	ARF	3 ^{ème} année de formation
JardinTOP T15 Travaux d'abattage et de défrichage à la tronçonneuse CO k3 (Paysagisme)	Dangers mécanique Partie de machine en mouvement non protégée Exposition de l'appareil moteur <ul style="list-style-type: none"> Posture contraignante Activités répétitives avec une tronçonneuse en liaison avec l'exposition qu'engendre la tronçonneuse (vibration) 	8b 3a 3c 4d	Standards de travail JardinSuisse <ul style="list-style-type: none"> Mise en marche de la tronçonneuse Travaux de coupe à la tronçonneuse Ebranchage à la tronçonneuse Objectif de formation CI Les personnes en formation n'effectuent pas d'abattage. Si elles réussissent l'évaluation du CI, elles obtiennent les compétences opérationnelles suivantes : Les personnes en formation sont capables de mettre en œuvre les règles de sécurité et de la protection de la santé selon la situation Les personnes en formation sont capables, sous instruction, d'utiliser la tronçonneuse en sécurité pour la coupe de buissons et de petits arbres (diamètre max. 10 cm) ainsi que pour le travail sur du bois couché Autre Utilisation de la tronçonneuse en dessous de 18 ans seulement pour l'orientation paysagisme	1 ^{ère} année de formation	CI 1		Formation dans le CIE 1a (similaire au cours d'utilisation de la tronçonneuse de JardinSuisse) ainsi que l'application pratique et démonstrative avec instruction	1 ^{ère} année de formation	ARF	Fin de 3 ^{ème} année de formation

JardinTOP T13 Taille d'arbres et d'arbustes CO k (Paysagisme)	Microorganismes <ul style="list-style-type: none"> ▪ Transmission de MEVE / borriose ▪ Réaction allergique due aux pollens et aux particules de plantes ▪ Piqûres d'insectes ▪ Dangers dus aux animaux ▪ Contact avec des excréments animales ou produits animaux ▪ Contact avec des plantes, parties de plantes ou produits végétaux toxiques 	7a 9	Suva Aide mémoire 44051 Attention aux tiques ! Affichette 55235 L'ambrosie : une plante allergisante Autre <ul style="list-style-type: none"> ▪ Informer sur les dangers et les mesures de sécurité ▪ Porter l'habillement de travail et l'EPI approprié ▪ Proposer la vaccination ▪ Proposer des produits de défense contre les insectes ▪ En cas d'allergie connue, prévoir les médicaments nécessaires pour faire face aux cas critiques ▪ S'informer mutuellement sur les allergies personnelles ▪ Eviter tout contact direct avec des animaux malades (par exemple ne pas toucher un animal malade) 	1 ^{ère} année de formation		1 ^{ère} année de formation	Instruction	1 ^{ère} année de formation	ARF	Fin de 3 ^{ème} année de formation
JardinTOP T19 Exécution de travaux de terrassement à la main et mécaniquement T21 Mise en place mécanique et à la main de couche de fondation CO j (Paysagisme)	Dangers mécaniques <ul style="list-style-type: none"> ▪ Moyen de transport mobile ▪ Moyen de travail mobile ▪ Points d'écrasement, de cisaillement ou d'enfoncement au niveau des pelles mécaniques ▪ Objet tombant dans la zone de la pelle mécanique ou de la chargeuse à pneus Exposition de l'appareil moteur <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux répétitifs lors du travail manuel à la pelle : charge mobile (terre) ▪ Vibration et secousse sur les moyens de transport sur le terrain et lors de la conduite d'engin de compactage 	8a 3a 3c 4d	Manuels JardinSuisse Manuel conducteur d'engin de chantier Autre <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pauses, rotation de travail ▪ Formation pour conducteur d'engins de chantier selon l'objectif évaluateur j3.4 du plan de formation ▪ Manuel d'utilisation et d'entretien des machines concernées ▪ Ne pas stationner sur les zones de danger ▪ Empêcher les mouvements incontrôlés ▪ Ne pas être positionné sous les charges ▪ Tenir compte de la position du centre de gravité de la pelle mécanique ▪ Tenir compte de la direction de marche du moyen de transport, chargé ou à vide, sur les terrains escarpés ▪ Suva- CL : 67041 Liste de contrôle : Machines de chantier accompagnées Objectif de formation du cours pour conducteur d'engins de chantier Les personnes en formation connaissent les règles de sécurité au travail et de protection de la santé, ils sont capables de les mettre en œuvre lors de l'utilisation de pelles mécaniques et autres moyens de transport	2 ^{ème} année de formation 3 ^{ème} année de formation	CI 1 ^{ère} année de formation CI 2 ^{ème} année de formation travail manuel		Formation de paysagiste, Contrôle de compétence pour conducteur d'engin de chantier, démonstration et utilisation pratique pour les personnes en formation avec instruction Utilisation partielle sous instruction dans l'entreprise	2 ^{ème} année de formation	ARF	Fin de 3 ^{ème} année de formation
JardinTOP T22 Construire des drainages T23 Revêtement et équipement de jardin	Exposition de l'appareil moteur <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux répétitifs en position courbée ou à genou ▪ Lever et porter des charges Matières dangereuses pour la santé Irritations et réactions corrosives lors du travail avec du béton, mortier, mortier colle à base de ciment	3a 3c 6a 6b	Standards de travail JardinSuisse <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pose de bordures en béton ▪ Pose de pavés préfabriqués Autre <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévoir des changements d'activités ▪ Prévoir des pauses pour récupérer ▪ Alléger le travail par des moyens d'aide techniques 	2 ^{ème} année de formation	CI 4		Application pratique et démonstrative avec instruction	2 ^{ème} année de formation	ARF	3 ^{ème} année de formation

CO j (Paysagisme)	et poussière de ciment sèche ou mouillée		<ul style="list-style-type: none"> La peau, les yeux doivent être protégés lors du travail avec des produits contenant du ciment Lors de travaux impliquant une exposition à la poussière de ciment, les voies respiratoires doivent être protégées au moyen d'un masque à poussière Suva-MB 44013 : Les produits chimiques utilisés dans l'industrie du bâtiment. Tout sauf anodins 							
JardinTOP T24 Construction d'escaliers et de murs avec soutien mécanique et à la main CO j (Paysagisme)	Dangers mécaniques <ul style="list-style-type: none"> Moyen de transport mobile Moyen de travail mobile Points d'écrasement, de cisaillement ou d'enfoncement au niveau des pelles mécaniques Objet tombant dans la zone de la pelle mécanique ou de la chargeuse à pneus Exposition de l'appareil moteur Lever et porter des charges	8a 3a	Standards de travail JardinSuisse <ul style="list-style-type: none"> Construction de murs en éléments béton Construction d'escaliers en marches pleines Autre <ul style="list-style-type: none"> Alléger le travail par des moyens d'aide techniques 	2 ^{ème} année de formation	CI 4		Application pratique et démonstrative avec instruction	2 ^{ème} année de formation	ARF	3 ^{ème} année de formation
JardinTOP T26 Coupe de béton et de pierre naturelle CO j (Paysagisme)	Exposition physique particulière Le bruit lors de la coupe de parpaing et pierre naturelle Matière dangereuse pour la santé Poussière de béton et de pierre naturelle lors de travaux de coupe à sec	4c 6b	Standards de travail JardinSuisse Coupe de pierre artificielle Autre <ul style="list-style-type: none"> Utilisation de l'EPI conformément aux standards de travail Selon les possibilités, toujours travailler avec une scie à eau 	2 ^{ème} année de formation	CI 4		Application pratique et démonstrative avec instruction	2 ^{ème} année de formation	ARF	3 ^{ème} année de formation
JardinTOP T27 Arrachage mécanique et manuel de plantes (pépinière) CO i3	Dangers mécaniques <ul style="list-style-type: none"> Moyen de transport mobile Moyen de travail mobile Points d'écrasement, de cisaillement ou d'enfoncement en cas d'utilisation de la holmac (arracheuse de mottes) Exposition de l'appareil moteur <ul style="list-style-type: none"> Travaux répétitifs lors du travail manuel à la pelle ; charge mobile (terre) Vibrations et secousses sur la holmac 	8a 3a 4d	Standards de travail JardinSuisse <ul style="list-style-type: none"> Arrachage mécanique de plantes Arrachage manuel de plantes Autre <ul style="list-style-type: none"> Prévoir des changements d'activités Intégrer des pauses pour récupérer 	1 ^{ère} année de formation	CI 1 CI 2		Application pratique et démonstrative	1 ^{ère} année de formation	ARF	3 ^{ème} année de formation
JardinTOP T28 Transplantation et repiquage CO i3	Dangers mécaniques <ul style="list-style-type: none"> Moyen de transport mobile Moyen de travail mobile Points d'écrasement, de cisaillement ou d'enfoncement en cas d'utilisa- 	3a 3c 8b	Standards de travail JardinSuisse <ul style="list-style-type: none"> Arrachage mécanique de plantes Arrachage de plantes à la main Autre <ul style="list-style-type: none"> Prévoir des changements d'activités Intégrer des pauses pour récupérer 	1 ^{ère} année de formation	CI 1 CI 2		Application pratique et démonstrative	1 ^{ère} année de formation	ARF	3 ^{ème} année de formation

	<p>tion de la holmac (arracheuse de mottes)</p> <p>Exposition de l'appareil moteur</p> <p>Travaux répétitifs lors du travail manuel à la pelle</p>									
<p>JardinTOP T29 Travaux mécaniques de mise en pot</p> <p>CO i</p>	<p>Dangers mécaniques</p> <p>Moyen de travail en mouvement lors de l'utilisation de la machine à empoter</p>	8b	<p>Standards de travail JardinSuisse</p> <p>Installation et utilisation de la machine à empoter</p> <p>Autre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Observer le mode d'emploi ▪ N'utiliser la machine qu'avec les équipements de protection prévus par le fabricant ▪ Empêcher les mouvements incontrôlés d'une ou plusieurs parties ▪ Lors de changements d'équipement sur la machine à empoter, couper l'alimentation électrique et tenir compte du mode d'emploi et des données du fabricant 	<p>1^{ère} année de formation</p> <p>2^{ème} année de formation</p>	<p>CI 1</p> <p>CI 4</p>		<p>Application pratique et démonstrative</p>	<p>1^{ère} année de formation</p>	ARF	<p>3^{ème} année de formation</p>

Légende: CI: cours interentreprises EP: école professionnelle ARF: après achèvement réussi de la formation; BR: brochure; LC: liste de contrôle ; AF : année de formation